



REFERENTIEL EMPLOI
ACTIVITES ET COMPETENCES
DU TITRE PROFESSIONNEL
ASSISTANT(E) CHEF DE CHANTIER GROS
OEUVRE

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

Ce document a été réalisé avec la collaboration de :

Chef de projet

PRADO Gaspar

Participants pour les centres

CAUSSE Bernard (/Colmar)

AACHA Habib (/Dispositif Itinérants)

CARABIN Bernard (Alsace/Colmar)

Participants pour la Direction de l'Ingénierie

Responsable d'unité sectorielle

Sommaire

Introduction

1. Contexte enjeux de l'étude
2. Eléments de l'environnement socioprofessionnel
 - Avant propos
 - Les entreprises du gros œuvre et des TP et les effectifs
 - L'emploi de Chef de Chantier Gros Œuvre sur le marché du travail
 - Les évolutions technologiques (en maçonnerie et en béton armé)
 - L'évolution des modes de construction
 - L'industrialisation du bâtiment
 - Développement durable

Cadrage de l'emploi

1. Les Références R.O.M.E
2. La convention collective Bâtiment ETAM

Démarche d'étude

1. Méthodologie d'enquête
2. Approche par observation et analyse des résultats

Argumentaire des choix

1. Analyse des résultats
2. Structure de l'emploi type proposé

Fiche Emploi-type

Fiches Activités-types

Fiches Compétences

Annexes

1. Fiches Rome
2. Convention Collective Nationale Bâtiment ETAM
3. Fiche de vérification des activités type
4. Liste des compétences par activités-type
5. Affectation des AT par typologie d'entreprises



Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Introduction

1. Contexte enjeux de l'étude

Cette étude porte sur le réexamen du Titre Professionnel « Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre ». Titre créé en 2004 et dont le dernier arrêté de spécialité date du 30 juillet 2007 pour une durée de 5 ans.

Le travail de réingénierie s'appuie sur l'activité de veille menée par AFPA Ingénierie, doublée d'une enquête faite auprès d'entreprises du secteur BTP, réparties sur tout le territoire, de différentes tailles, spécialisées ou non, pour confirmer notre vision de cet emploi et affiner l'analyse que nous en avons faite en définissant les activités cœur de métier et les compétences qui les composent.

L'enjeu est de vérifier si la modélisation du titre faite en 2007 reste pertinente et de prendre en compte les facteurs de l'environnement qui influent sur ce titre.

Ainsi, le présent Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC) est un cadre de référence établi à partir de l'analyse du travail et des emplois, en étroite relation avec la profession, les conventions collectives et le ROME de Pôle Emploi.

Il servira de base à la construction du Référentiel de Certification (RC).

L'ensemble REAC et RC est soumis à la Commission Nationale Spécialisée Gros Œuvre et à la Commission Professionnelle Consultative du Bâtiment et des Travaux Publics en vue de l'inscription du titre au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

2. Eléments de l'environnement socioprofessionnel

Avant propos

Après avoir traversé une presque décennie historique en terme de mises en chantier et de réalisation du chiffre d'affaires, le secteur du Bâtiment vit actuellement une décrue de son activité dont il est difficile de prévoir la fin. L'activité de la construction, qui avait accusé une baisse de 5,2% en 2009, a malheureusement poursuivi sa baisse au 1^{er} semestre 2010, puisque le nombre de mises en chantier baissait de 13% par rapport à l'année précédente, même si l'on constate actuellement une reprise des chantiers de logements collectifs.

Les différentes actions entreprises pour répondre aux défis que constituent la prise en compte du développement durable et les besoins en logements et en infrastructures (Grenelle de l'environnement, Etats Généraux du logement, Grand Emprunt) censées être génératrices de nombreux chantiers de construction et rénovation ne suffisent pas à inverser la tendance.

Les périodes de crise sont généralement celles des remises en question, des mutations.

Les entreprises GO du BTP sont conscientes que leur part de marché qui représentait 55% du secteur en 1970 est passée sous le seuil des 40% en 2000 au profit des autres corps d'état et que cette tendance se poursuit. Le gros œuvre représente aujourd'hui 38% des actifs du bâtiment et sa part en chiffre d'affaires est aussi de 38%.

Aussi entre crise économique, prise de conscience des enjeux environnementaux, innovation technologique, évolution réglementaire, effets du « papy-boom », nouveaux comportements des consommateurs, les organisations professionnelles s'interrogent sur les mutations de la société dans tous ses aspects et sur les impacts de celles-ci sur les pratiques des entreprises de gros œuvre :

- quels seront les marchés de demain ?
- quelles seront les techniques de construction émergentes ?
- quelles seront les compétences nécessaires ?

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Le bâtiment mise sur le vert : Les entreprises du BTP jouent la carte de l'environnement pour pallier la morosité du secteur et s'adapter à une demande croissante dans le domaine du bâtiment vert. En effet, le marché des bâtiments basse consommation (BBC) ne connaît pas la crise : 15 500 projets ont fait l'objet d'une demande de certification BBC Effinergie (consommation d'énergie inférieure à 50kWh/m²/an) en 2009. Certes, ces bâtiments ne sont que minimes face aux nombres de logements en France, mais le mouvement est en marche.

Les entreprises du gros œuvre et des TP et les effectifs

Il y a plus de 80 000 entreprises de bâtiment dont l'activité principale est le gros œuvre et plus de 90% d'entre elles ont moins de 10 salariés. Ce ne sont, en principe, pas ces dernières qui emploient des assistants chefs de chantier, mais plutôt les moyennes et grosses entreprises du gros œuvre.

Il est difficile d'évaluer le nombre de salariés du gros œuvre dont l'emploi correspond à celui d'assistant chef de chantier gros œuvre stricto sensu. Dans de nombreuses entreprises, les assistants chefs de chantier gros œuvre sont aussi chefs d'équipe ou deviennent rapidement chefs de chantier.

En 2008, on dénombrait 34 817 chefs de chantier dans les entreprises de BTP. En raison de reclassements dans les métiers BTP depuis la nouvelle nomenclature en 2005, les évolutions des effectifs sont à prendre avec la plus grande prudence. On peut toutefois dire que les effectifs dans ce métier progressent.

L'âge moyen des chefs de chantier est de 42,6 ans en 2008. Les jeunes sont peu nombreux (5% de moins de 25 ans) car on accède à cette fonction avec une expérience de terrain. Près de 29 % des chefs de chantier ont 50 ans ou plus. Dans les prochaines années, il y aura donc d'importants besoins de renouvellement.

	- 25 ans	25 à 49 ans	50 à 54 ans	55 ans et +	Total
Chef de chantier	1 727	23 422	5 362	4 306	34 817

Observatoire prospectif des métiers et des qualifications 2008

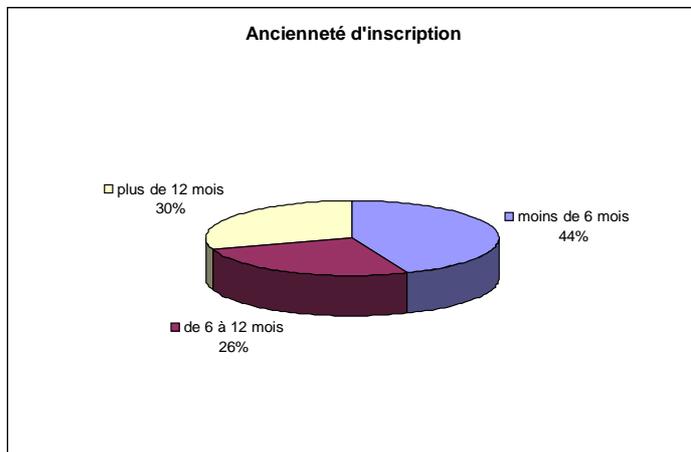
Le vieillissement de l'effectif salarié du BTP entraîne à court et à moyen terme, le départ d'un nombre important de personnel d'encadrement « chefs de chantier ».

L'emploi d'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre permet par sa nature transitoire, à des jeunes diplômés sortant du système scolaire ou à des adultes à l'issue d'une formation professionnelle, d'accéder rapidement à des postes qui font appel à l'expérience.

L'emploi de Chef de Chantier Gros Œuvre sur le marché du travail

Les derniers chiffres fournis par Pôle Emploi reflètent les difficultés et le marasme du secteur de la construction en 2010.

Fin juin, Pôle Emploi recensait 4780 offres d'emploi déposées entre juin 2009 et juin 2010, pour 8635 demandes d'emploi. Le ratio de tension sur cet emploi est donc de 0.55. Il était de 0.64 sur la période juin 2008 - juin 2009.



Les données concernant la situation à fin juin sont malheureusement encore moins favorables, puisqu'il y avait 7001 chefs de chantier inscrits comme demandeurs d'emploi, alors qu'il n'y avait que 681 offres disponibles à cette même époque.

La majorité des chefs de chantier demandeurs d'emploi sont inscrits depuis moins de 6 mois, ce qui correspond à l'aggravation de la crise ces derniers mois.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Les évolutions technologiques

Les fabricants de matériaux ont pris une importance de plus en plus déterminante dans l'acte de construire. Ils sont les véritables maîtres d'œuvre des évolutions technologiques du bâtiment. Les produits et les techniques de mise en œuvre évoluent dans le sens qu'ils décident.

Ils sont largement impliqués dans l'élaboration des normes européennes qui sont en quelque sorte adaptées à la commercialisation de leurs produits, dans la mesure où ces normes sont essentiellement descriptives et fort discrètes en termes d'exigences.

En maçonnerie

Les industriels ont créé des produits pour suppléer au manque de main d'œuvre et pour réduire la pénibilité du travail. C'est ainsi que sont apparus sur le marché les accessoires de maçonnerie propres à chaque fabricant permettant de réduire les manipulations, de simplifier la réalisation de certains ouvrages comme les linteaux, les poteaux d'angle, les appuis et seuils, les poutres manu portables.

Depuis quelques années, ce mode de construction subit une véritable révolution avec l'arrivée de la brique à joint mince. Apparu en 2001, ce matériau a pris 30% de part du marché de la terre cuite et son succès se poursuit tant auprès des professionnels que du public.

Alors que le béton cellulaire n'a jamais réussi à s'imposer en France, la brique à joint mince et en version isolante renforcée (30 à 37 cm d'épaisseur) séduit par ses capacités d'isolation thermique et les avantages de sa mise en œuvre (gain de 30% de productivité).

Devant l'accroissement de la part de marché de la brique à joint mince, les industriels du bloc béton ont réagi en proposant le bloc béton à joint mince. Ce nouveau bloc pèse 2 à 3 kg de moins que le bloc traditionnel, ce qui ne peut qu'améliorer les conditions de travail.

En béton armé

Le béton, matériau essentiel du gros œuvre, poursuit aussi sa mutation sous l'effet des contraintes énergétiques, des exigences environnementales et la nécessaire amélioration des conditions de travail de ceux chargés de le mettre en œuvre.

Les nouveaux bétons apparus il y a quelques années, tels que le BAP (béton auto - plaçant) ou BAN (béton auto - nivelant) ne s'imposent pas encore malgré les avantages qu'ils sont censés procurer en termes de productivité et de confort de mise en œuvre. Le surcoût du produit et l'exigence de qualité des coffrages font que le béton traditionnel domine encore le marché. La montée en puissance de l'utilisation du BAP serait plus marquée dans la préfabrication où les industriels apprécient la meilleure finition de leur produit et l'amélioration des conditions de mise en œuvre.

Les industriels proposent des bétons adaptés à chaque type d'ouvrage, pour les dallages, pour les applications décoratives, des bétons fibrés à ultra hautes performances, des bétons qui permettent un décoffrage rapide. Ces derniers pourraient rencontrer un certain succès s'ils permettent une plus grande rapidité dans les rotations de banches.

Ces nouveaux bétons plus résistants consomment moins d'eau, permettent d'alléger le ferrailage des ouvrages et acquièrent une résistance mécanique permettant un décoffrage plus rapide.

Les pré-murs, système de construction à base de voiles minces servant de coffrages pour les murs, comme les pré-dalles pour les planchers, semblent de plus en plus utilisés et permettent de simplifier la réalisation de murs en béton, notamment pour les cages d'escalier et les bâtiments industriels.

Parallèlement à ces développements, les fabricants de coffrage et de matériel d'étalement proposent des systèmes plus sûrs, plus performants et plus faciles à mettre en œuvre améliorant le caractère industriel des chantiers de gros œuvre en collectifs ou tertiaires.

Les constructeurs de coffrages ont conçu des gammes complètes de produits modulaires dont les éléments et accessoires facilitent la mise en place des étalements et des coffrages tout en offrant un niveau de sécurité accrue.

Tous ces matériels sont pensés pour être moins exigeants en main d'œuvre, simplifier l'organisation des chantiers, demander le moins d'entretien possible.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

L'évolution des modes de construction

Le coût de la main d'œuvre dans le prix de revient, la recherche d'une moindre pénibilité, l'amélioration de la sécurité et recherche d'une diminution des nuisances sont autant de facteurs ayant eu une influence sur l'évolution du matériel et la créativité des industriels.

Les modes constructifs dépendent souvent de la typologie des ouvrages. Ainsi nous l'avons vu, le marché de la maison individuelle est dominé par la maçonnerie traditionnelle, le logement collectif par le béton banché, la préfabrication est souvent associée au bâtiment industriel ou aux immeubles de bureaux.

Seules les entreprises de gros œuvre importantes peuvent aborder tous ces marchés et les typologies de bâtiment qui y sont en général rattachées.

Les plus petites se spécialisent dans le secteur qui correspond le mieux à leurs capacités de production et à leurs compétences.

L'industrialisation du bâtiment

L'industrialisation du bâtiment progresse lentement mais devrait se poursuivre en raison des avantages attendus :

- Diminution des coûts et délais de mise en œuvre
- Diminution de la pénibilité des tâches
- Amélioration de la productivité
- Amélioration de la qualité de réalisation
- Contrôle plus aisé de la fabrication

Pour les immeubles de bureaux et les bâtiments industriels et agricoles, l'industrialisation est déjà bien avancée et ne peut que se poursuivre. Structures porteuses, façades rapportées, planchers alvéolaires, escaliers monoblocs, la construction de certains bâtiments s'apparente à un jeu de « mécano » de pièces en béton fabriquées en usine, livrées sur chantier au fur et à mesure de l'avancement, parfois posées directement du camion à l'ouvrage.

Développement durable

L'évolution de la réglementation thermique ne peut qu'entraîner plus d'exigence quant à la qualité des constructions et à tous les niveaux de la réalisation. Ainsi le traitement des ponts thermiques va prendre une importance accrue et concernera le gros œuvre au premier chef. D'une manière générale, l'exigence de qualité qui découlera de la mise en application de la RT 2012 s'imposera à tous les corps d'état et en particulier au gros œuvre.

Mais la prise en compte du développement durable concernera aussi la conduite de chantier avec le développement de chantiers à faible nuisances dans le cadre de programmes HQE (Haute qualité Environnementale).

Le traitement des déchets, l'utilisation rationnelle et économique de l'eau, des matériaux sont aujourd'hui des exigences qui s'imposent au quotidien dans l'exercice du métier de chef de chantier.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Cadrage de l'emploi

1. Les Références R.O.M.E

Le **R**épertoire **O**opérationnel des **M**étiers et des **E**mplois identifie dans une seule fiche l'emploi qui concerne l'Assistant Chef de Chantier du Gros Œuvre au travers de la fiche ROME : F1202 intitulée "Direction de Chantier du BTP" (voir annexe 1)

2. La Convention Collective Bâtiment ETAM

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre est rattaché à la Convention Collective Nationale du secteur d'activité de leur employeur (cf. CCN du Personnel employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment).

A titre de référence, les salariés "Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre" rattachés à la Convention Collective Nationale E.T.A.M. du Bâtiment sont positionnés en début de carrière au niveau C (classification des ETAM et des Cadres du BTP en annexe 2).

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Démarche d'étude

1. Méthodologie d'enquête

L'objectif assigné à l'élaboration du présent REAC d'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre, est un objectif de réingénierie. La démarche d'étude adoptée repose sur l'observation et l'analyse du travail.

2. Approche par observation et analyse du travail :

- Les travaux effectués par AFPA Ingénierie (1995 à ce jour) avec les formateurs "Production et Méthodes" qui animent les formations d'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre, et ce, dans le cadre de regroupements en étude de veille sectorielle.
- Les comptes-rendus de stagiaires en période d'application sur des chantiers de production gros œuvre dont l'un des objectifs consiste à confronter les acquis de la formation avec les pratiques de chantier.

Pour mieux comprendre cet emploi aujourd'hui il faut tenir compte des évolutions de l'organisation de travail sur les chantiers et des nouvelles technologiques dans le bâtiment. Le questionnement est porté sur l'ensemble des activités constitutives de cet emploi et leur pertinence au regard de l'évolution des pratiques sur les chantiers.

Une enquête auprès des entreprises représentatives au niveau national doit nous permettre de répondre aux questions suivantes :

Les assistants chefs de chantier gros œuvre réalisent-ils l'ensemble des activités du métier ?

Certains assistants chefs de chantier gros œuvre sont-ils plus spécialisés sur une ou autre activité ?

Réalisent-ils des tâches qui ne sont pas repérées dans le ROME ?

Quelles compétences sont aujourd'hui nécessaires pour mieux s'adapter aux évolutions du marché ?

Quels sont les impacts sur l'exercice du métier des mesures découlant du Grenelle de l'environnement ?

Etc.

Le but de l'enquête est de faire apparaître les blocs d'activités et de compétences formant le cœur du métier d'assistant chef de chantier.

Nous avons ciblé des entreprises de toutes tailles et constituant un échantillonnage représentatif pour notre enquête.

Pour des raisons méthodologiques, les questions étaient majoritairement fermées afin de faciliter les réponses des interlocuteurs et d'éviter des interprétations de part et d'autre.

Une grille d'analyse a ensuite été utilisée pour exploiter les réponses en les regroupant par catégories de sujet et similitudes des réponses.

Cette enquête s'est accompagnée d'entretiens sur le terrain avec différents entrepreneurs en relation avec les centres de formation (Jurys, entreprises d'accueil de stagiaires) qui ont permis de confirmer les options retenues suite à l'analyse des résultats.

Ceux-ci ont aussi fait l'objet de débats lors de carrefours sectoriels regroupant la plupart des formateurs du secteur. Ces échanges ont complété les informations recueillies sur l'évolution du métier et les besoins de compétences nécessaires à la tenue de l'emploi.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Argumentaire des choix

1. Analyse des résultats

L'utilisation de ces sources d'information et l'observation directe des postes de travail concernés ont permis de délimiter le champ professionnel de l'emploi d'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre, qui est très proche de celui de Chef de Chantier Gros Œuvre.

La différence entre les emplois d'Assistant Chef de Chantier et de Chef de Chantier porte essentiellement d'une part sur la nature même des travaux « travaux courants de gros œuvre et ne nécessitant pas une complexité de mise en œuvre » et d'autre part, sur la délimitation de ses responsabilités « à partir de directives précises » de son supérieur hiérarchique.

De cette délimitation, il ressort :

Une confirmation des activités liées à la préparation du démarrage du chantier, à la réalisation des travaux d'infrastructure et de superstructure y compris en réhabilitation sur des chantiers courants de moyenne et de grosse importance, dont le degré de mise en œuvre dépend d'une part, de la nature des ouvrages, dits "bâtiment résidentiel ou tertiaire", dits "industriel ou fonctionnel" ou de réhabilitation, et d'autre part de la nature de l'entreprise de construction, selon qu'elle soit gros œuvre ou générale.

Il s'agit des activités de direction d'équipes de maçonnerie et/ou de béton armé, pour des travaux du gros œuvre, sous la responsabilité directe et à partir de directives précises d'un chef de chantier, d'un conducteur de travaux ou d'un chef d'entreprise selon la taille de l'entreprise.

Une infirmation des activités qui font appel à des compétences que peuvent posséder certains salariés occupant l'emploi d'Assistant Chef de Chantier, mais qui se situent hors de la zone de compétences demandée par les entreprises pour couvrir la situation professionnelle identifiée Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre. Il s'agit des activités liées à des savoir-faire de travaux d'aménagements, tel que : VRD, petit génie civil, n'appartenant pas aux travaux courants du gros œuvre. Il s'agit aussi de chantiers spécifiques tel que : aérogare, station de métro, piscines, stades, travaux de restauration, qui sont confiés plus spécifiquement à des Chefs de Chantier Travaux publics, Aide-appareilleurs, Maître-compagnons.

Il apparaît que l'environnement technique, économique et social, fortement impacté par les mutations liées au développement durable a des conséquences sur l'évolution du métier d'Assistant Chef de Chantier.

En raison des exigences accrues en matière de qualité de la construction, l'assistant chef de chantier doit mieux connaître son environnement professionnel et gérer les interfaces avec les autres corps d'état, il doit intégrer qu'il fait partie d'une chaîne constructive et que le niveau de qualité de son travail a des répercussions sur l'ensemble de la réalisation à laquelle il participe. C'est sans doute une plus grande exigence attendue quant à la qualité de la réalisation des travaux qu'il dirige qui découle des contraintes liées aux préoccupations environnementales.

- Adaptation aux techniques et systèmes constructifs.
- Exigences liées à la notion de développement durable : chantier à faibles nuisances, gestion des déchets, démarche HQE, bâtiment économe en énergie...
- Développement de la préfabrication d'éléments en béton armé.
- Vigilance et responsabilité accrue vis à vis de la qualité.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

2. Structure de l'emploi type proposé

L'analyse des résultats a permis une identification commune de la fonction confiée à l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre.

Quelle que soit l'entreprise employant un Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre, la fonction qui lui est confiée, le résultat escompté de sa présence et de ses interventions est toujours la direction d'équipes d'ouvriers de la maçonnerie et/ou du béton armé pour la réalisation de tous les ouvrages gros œuvre nécessaires à l'infrastructure et superstructure d'un bâtiment.

Il y a une chronologie dans la structuration des activités-types de l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre.

- Le travail de préparation de chantier est nécessairement encadré par un supérieur hiérarchique (très) expérimenté. Dans certaines entreprises, des chefs de chantier se sont spécialisés dans cette activité.
- Les travaux d'infrastructure, sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique, mettent en avant une organisation qui prend en compte la précision des implantations, les zones d'évolution des engins, les particularités liées aux humidités des sols, les points singuliers du sol et du sous-sol, les modes de liaisonnement de la structure, ... Cette activité très particulière, qui concerne la réalisation d'ouvrages comme les bâtiments enterrés (parkings, piscines, réservoirs...), et la plupart des bâtiments industriels (pour lesquels le niveau supérieur de l'ouvrage en béton se limite au dallage du RDC), est menée par du personnel de maîtrise de chantier quelquefois spécialisé dans cette catégorie de chantiers.
- Les travaux de superstructure, toujours encadrés par un responsable de chantier, mettent en œuvre des capacités liées à des travaux répétitifs de chantier à cycle, tant sur l'exécution et la compréhension des mécanismes que sur les techniques du gros œuvre, la coordination avec d'autres corps de métier, l'utilisation de la préfabrication, la diversité des chantiers de réhabilitation. La performance est axée principalement sur la qualité et le rendement des équipes pour la réalisation des travaux. Cette activité permet aux assistants chefs de chantier d'agir assez rapidement avec une plus grande autonomie.

Cette graduation nous a permis d'identifier ce qui constitue les blocs de compétences du cœur de l'emploi d'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre.

Ces activités sont :

- 1 – Préparer, en assistance au Chef de chantier, la réalisation des travaux gros œuvre sur un chantier de bâtiment
- 2 – Réaliser, en assistance au Chef de chantier et avec ses équipes, l'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- 3 _ Conduire, en assistance au Chef de chantier, les travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FICHE EMPLOI-TYPE

LISTE DES EMPLOIS-TYPES

- ASSISTANT(E) CHEF DE CHANTIER GROS OEUVRE

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE L'EMPLOI-TYPE
ASSISTANT(E) CHEF DE CHANTIER GROS OEUVRE

FET01 FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT :

F1202 - Direction de chantier du BTP

FET02 AUTRE(S) APPELLATION(S) DE L'EMPLOI-TYPE :

Chef de chantier bâtiment

Chef de chantier du BTP

Chef de chantier gros œuvre

Commis/Commise de chantier

Responsable de chantier

FET03 LIENS AVEC LES NOMENCLATURES :**RELATIONS INTERNES :****Domaine EVOLIF :** B01 - Gros oeuvre**Sous Secteur EVOLIF :** BC - Gros-oeuvre**RELATIONS EXTERNES :****PCS :** 481b - Chefs de chantier (non cadres)**FAP :** B7Z91 - Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

B6Z71 - Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics

NAF : 41.20B - Construction d'autres bâtiments**NSF :** 232p - Bâtiment : construction et couverture**FORMACODE :** 22354 - BATIMENT GROS OEUVRE

22395 - CONSTRUCTION BETON

FET04 DEFINITION :

L'Assistant(e) Chef de Chantier Gros Œuvre intervient pendant les différentes phases des travaux courants du gros œuvre d'une opération de bâtiment courant. A partir d'instructions permanentes de son Chef de chantier et sous son contrôle, il est amené à participer à la préparation des méthodes, à la réalisation et à la clôture des travaux courants par :

- l'analyse du dossier d'exécution et le repérage des contraintes du chantier dans le domaine d'activité du gros œuvre
- la proposition des modes d'exécution et la participation à la rédaction du PPSPS et des fiches de contrôle du PAQ
- la participation à l'élaboration du planning et des cycles de production pour en déduire les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériels pour les ouvrages qui lui sont assignés
- le démarrage et la réalisation des travaux courants du gros œuvre dans le respect des objectifs définis pendant la préparation
- la transmission des informations pour assurer l'exploitation des résultats du

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

chantier.

FET05 CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE :

L'emploi d'Assistant(e) Chef de Chantier Gros Œuvre s'exerce sur des chantiers, le plus fréquemment à l'extérieur et en plein air, mais aussi à l'intérieur de locaux clos et couverts.

. Il assure des déplacements permanents entre les différents postes de travail du chantier, aussi bien de plain-pied qu'en hauteur, il est exposé aux actions climatiques, au bruit et à la poussière.

. Sa mission comporte des déplacements fréquents (lieu de travail éloigné du domicile, changement de chantier...).

. Les horaires sont réguliers mais le rythme de travail peut être conditionné par des impératifs techniques et le respect des délais.

FET06 CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI-TYPE :

- L'emploi est accessible à partir de formations de niveau IV (Brevet de Technicien ou Bac Professionnel, Titre Professionnel du Ministère du Travail).

- Une filière promotionnelle existe pour des personnes ayant une expérience de Chef d'Equipe Gros Œuvre suivi d'une formation continue dans les domaines de la technique, de la gestion et de l'organisation.

FET07 CHAMPS D'INTERVENTION ET DE RESPONSABILITE :

- L'Assistant(e) Chef de Chantier exerce son emploi dans une entreprise de bâtiment gros œuvre.

- Dans le cadre d'instructions permanentes d'un Chef de chantier ou d'un Maître-Compagnon, il effectue, dirige ou organise un ensemble de travaux bien délimités, soit assume un commandement, soit participe à l'établissement d'études et de plans d'ouvrages courants.

- Il est appelé à effectuer des démarches courantes de représentation de l'entreprise sur le chantier.

FET08 DESCRIPTION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'EMPLOI-TYPE :

En liaison avec le chef de chantier qui le dirige et le contrôle, l'Assistant(e) Chef de Chantier Gros Œuvre est un agent de maîtrise. Il prend une part d'initiatives et de responsabilités dans l'organisation, le commandement des équipes, et l'exécution de travaux courants du gros œuvre neufs ou d'entretiens d'après les plans et les pièces écrites constituant le dossier d'exécution.

FET09 DESCRIPTION DES SITUATIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE :

En fonction de l'organisation de l'entreprise, l'Assistant(e) Chef de Chantier Gros Œuvre peut être amené à :

- effectuer des travaux simples de "petit génie civil", de V.R.D., de démolition ou de réhabilitation

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- participer en appui au développement des méthodes au bureau
- suppléer le Chef de chantier pour des ouvrages de faible importance.

FET10 LISTE DES ACTIVITES-TYPES DU NOYAU DUR DE L'EMPLOI-TYPE :

- Préparer, en assistance au Chef de chantier, la réalisation des travaux gros œuvre sur un chantier de bâtiment courant
- Réaliser, en assistance au Chef de chantier et avec ses équipes, l'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment courant
- Conduire, en assistance au Chef de chantier, les travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment courant

FET11 COMPETENCES DIRECTEMENT RATTACHEES A L'EMPLOI-TYPE :**FET12 LISTE DES ACTIVITES-TYPES D'EXTENSION DE L'EMPLOI-TYPE :**

Sans objet

FET13 NIVEAU DE QUALIFICATION ET EVOLUTION PROFESSIONNELLES :

Niveau de qualification

Employé niveau C. (Convention collective nationale Bâtiment ETAM)

Evolution professionnelle

- Techniciens et Agents de maîtrise D
- Techniciens et Agents de maîtrise E
- Techniciens et Agents de maîtrise F
- Techniciens et Agents de maîtrise G
- Techniciens et Agents de maîtrise H

En renforçant ses compétences par l'expérience pratique et la formation continue, il peut aussi progresser dans la hiérarchie et devenir :

- Chef de chantier :
- Commis de chantier
- Technicien(ne) de méthodes
- Responsable sécurité et/ou qualité
- Collaborateur(trice) de Responsable d'Entreprise Bâtiment
- Chef d'entreprise

FET14 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES :

- ROME
- Convention collective nationale du bâtiment ETAM

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FET15 DATE DE CREATION & AUTEUR :**Date de création :** 29/11/2010**Auteur :** PRADO Gaspar**Site responsable :** Afpa Ingénierie (Toulouse)**Date de dernière mise à jour :** 18/07/2011**FET16 CODE DE LA FET :**

FET-0383-07

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FICHES ACTIVITE-TYPE

LISTE DES ACTIVITES-TYPES DU NOYAU DUR DE L'EMPLOI-TYPE

- Préparer, en assistance au Chef de chantier, la réalisation des travaux gros œuvre sur un chantier de bâtiment courant
- Réaliser, en assistance au Chef de chantier et avec ses équipes, l'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment courant
- Conduire, en assistance au Chef de chantier, les travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment courant

LISTE DES ACTIVITES-TYPES D'EXTENSION DE L'EMPLOI-TYPE

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE

Préparer, en assistance au Chef de chantier, la réalisation des travaux gros œuvre sur un chantier de bâtiment courant

FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE :

Pour satisfaire la demande d'exécution de travaux du gros œuvre d'un bâtiment, par son supérieur hiérarchique, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre analyse le dossier technique afin de préparer la réalisation des travaux dans les délais impartis. Ce travail, en assistance du supérieur hiérarchique, consiste notamment à :

- vérifier les pièces techniques d'exécution et réclamer les manquantes
- définir les différentes méthodes d'exécution selon les modes opératoires retenus
- élaborer les modes opératoires de réalisation du chantier en intégrant les mesures de sécurité
- réaliser le plan d'installation générale du chantier
- déterminer les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériel pour réaliser le gros œuvre
- planifier et organiser l'activité des équipes en fonction des ouvrages déterminés
- réaliser le plan de gestion des déchets
- choisir les solutions permettant d'organiser un chantier « à faibles nuisances »
- préparer l'intervention des équipes pour la réalisation des ouvrages déterminés
- prévoir les points de contrôle qualité en fonction de l'avancement prévisionnel des ouvrages
- réaliser tous les documents techniques nécessaires à l'exécution et au suivi des travaux

FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI :

Cette activité est autonome et indépendante des différentes activités qui composent l'emploi d'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre.

Dans le processus d'une opération de construction du gros œuvre, elle intervient en amont des activités d'installation de chantier, d'implantation des ouvrages et de démarrage des travaux.

FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE :

Pendant la période de préparation : l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous le contrôle du chef de chantier ou du conducteur de travaux responsable du chantier, en collaboration avec les services de l'entreprise pour les travaux du gros œuvre.

FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre effectue des démarches courantes de représentation de l'entreprise sur le chantier auprès des intervenants internes et

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

externes sur demande de sa hiérarchie.

Il donne son avis et participe à la prise de décision en assistant son chef de chantier pour l'analyse des modes opératoires, le suivi et la réception des travaux du gros œuvre.

Il prend la décision de manière autonome et contrôle son exécution pour l'animation des équipes, la réalisation de travaux bien délimités, l'utilisation des moyens mis à sa disposition.

FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE :

Pour des travaux courants de gros œuvre bien délimités et sur un chantier de bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre, en assistance au Chef de Chantier ou du conducteur de travaux responsable du chantier:

- vérifie les pièces techniques d'exécution et réclame les manquantes
- analyse les différents documents d'exécution ainsi que les moyens mis à disposition pour la réalisation des travaux du gros œuvre
- s'informe sur les mesures particulières de sécurité à appliquer au chantier
- définit les différentes méthodes d'exécution
- élabore les modes opératoires de réalisation du chantier en intégrant les mesures de sécurité
- détermine les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériel pour réaliser le gros œuvre avec prise en compte des moyens mis à disposition
- à partir des cycles de productions, planifie et organise l'activité des équipes
- prépare l'intervention des équipes pour la réalisation des ouvrages déterminés
- prévoit les points de contrôle qualité en fonction de l'avancement prévisionnel des ouvrages
- réalise tous les documents techniques nécessaires à l'exécution et au suivi des travaux
- réalise le plan d'installation générale du chantier
- prévoit la méthode et les moyens nécessaires à l'implantation des ouvrages du gros œuvre
- choisit les solutions permettant d'organiser un chantier « à faibles nuisances »
- organise la gestion des déchets et envisage les moyens de contrôle et de traçabilité

FAT06 CONTEXTE DE REALISATION :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille dans un bureau de chantier.

Alors qu'il est en phase d'achever un chantier, il anticipe en préparant la réalisation des travaux du gros œuvre du chantier suivant à partir de directives précises de son supérieur hiérarchique.

Tout en gérant les travaux d'un chantier en voie de finition, il prend connaissance

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

du dossier relatif à son prochain chantier. A partir de dossiers techniques qu'il complète (manque de détails graphiques et techniques, choix techniques, matériel inadapté, délais d'exécution), avec une main d'œuvre d'exécution qu'il adapte aux différents ouvrages (limites de qualification et/ou d'expérience, absences, main d'œuvre étrangère, personnel intérimaire, sous-traitant), il anticipe et adapte l'organisation à l'environnement du chantier (exiguïté, voisinage, période des travaux, conditions climatiques, éloignement), aux intervenants extérieurs (retard d'intervention, manque d'organisation, retard d'approvisionnement, sécurité), et aux fournisseurs (retards de livraison, mauvais conditionnement, erreurs de quantités et de qualités).

FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE :

Les délais de préparation et d'organisation de travaux dans des délais relativement courts suivant l'importance du projet, la coactivité des différents intervenants, des matériels utilisés et la proximité des tiers aux abords du chantier, font que l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre est amené à évoluer dans les zones à risques, à être exposé aux nuisances de chantier (poussières, bruits, odeurs, conditions climatiques), de ce fait il doit :

- être intransigeant sur le respect des consignes de sécurité,
- être en bonne condition physique,
- prendre les dispositions liées à l'exposition des nuisances,
- mettre en éveil ses aptitudes sensorielles.

Il est souhaitable que l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre possède les validations suivantes :

- sauveteur secouriste du travail,
- habilitation électrique B0.

FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS :

L'Assistant chef de Chantier Gros Œuvre, sous l'autorité de son responsable hiérarchique, exerce son activité en relation avec les services et personnes suivantes :

o A l'interne, suivant la structure de l'entreprise, il sera en relation avec les services techniques de l'entreprise, il fera participer le personnel d'encadrement du chantier

o A l'externe il entrera en relation avec :

- Le Maître d'œuvre pour obtenir des précisions d'ordre contractuel des mises au point techniques, la validation des solutions retenues,
- Les autres entreprises présentes sur le chantier pour préciser les limites de prestations inter lots,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Les entreprises sous - traitantes, à des fins de négociations techniques (interventions, moyens matériels et humains, stockage de matériaux, installation de chantier, respect de l'environnement, gestion des déchets...),
- Les représentants des bureaux d'études pour obtenir l'aval des matériaux proposés,
- Les coordonnateurs de chantier, les responsables de la sécurité,
- Le personnel des services administratifs pour obtenir les diverses autorisations,
- Les fabricants pour un appui sur des techniques particulières de mise en œuvre de matériaux.

FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION :

- Maîtrise de logiciels professionnels du bâtiment
- Conduite d'engins
- Transport de personnel
- Gère l'intendance dans les déplacements
- Assure les premiers secours en cas d'accident
- Approvisionne son équipe en utilisant les véhicules de l'entreprise

FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE :

- Analyser et exploiter le dossier d'exécution d'un chantier de gros œuvre bâtiment
- Evaluer les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériel pour réaliser le gros œuvre d'un bâtiment
- Préparer l'intervention des équipes gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Proposer les solutions permettant d'organiser un chantier de gros œuvre bâtiment « à faibles nuisances »

FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE :

F1202 - Direction de chantier du BTP

FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- ROME
- Convention collective du bâtiment ETAM

FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 29/11/2010

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afp Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 01/04/2011

FAT14 CODE DE LA FAT :

FAT-16412-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE

**Réaliser, en assistance au Chef de chantier et avec ses équipes,
l'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment courant**

FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE :

Pour satisfaire la demande d'exécution de travaux d'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment dans les délais impartis, par son supérieur hiérarchique, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre, sous le contrôle de son Chef de Chantier ou conducteur de travaux responsable du chantier, anime, coordonne et pilote sur le plan organisationnel et technique les interventions des équipes réalisant les travaux de gros œuvre. Il réalisera notamment des tâches telles que :

- assistance du supérieur pour l'élaboration de modes opératoires et pour l'installation générale du chantier
- définition des différentes méthodes d'exécution selon les modes opératoires retenus
- planification et organisation de l'activité des équipes en fonction des ouvrages déterminés
- implantation et traçage avec ses équipes d'ouvrages déterminés
- démarrage des travaux d'infrastructure gros œuvre
- réalisation avec ses équipes d'ouvrages déterminés dans le respect des consignes environnementales, de sécurité, du droit du travail, des délais, des règles de mise en œuvre et du plan d'assurance qualité
- direction d'équipes pour la réalisation des ouvrages déterminés
- contrôle et restitution de l'avancement des ouvrages.

FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI :

Cette activité est autonome et indépendante des différentes activités qui composent l'emploi d'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre.

Dans le processus d'une opération de construction du gros œuvre, elle intercepte pour partie des activités de préparation des travaux de superstructure, en amont la préparation de chantier et en aval la réalisation de superstructure de l'ouvrage.

FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE :

Pendant la période de réalisation de l'infrastructure gros œuvre d'un bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous le contrôle du chef de chantier ou du conducteur de travaux responsable du chantier, en collaboration avec les services de l'entreprise.

Pour faire collaborer plusieurs équipes sur des ouvrages bien délimités de l'infrastructure gros œuvre, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre dirige l'activité des équipes mises à sa disposition, à partir de directives précises de son responsable et sous son autorité.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre effectue des démarches courantes de représentation de l'entreprise sur le chantier auprès des intervenants internes et externes sur demande de sa hiérarchie.

Il donne son avis et participe à la prise de décision en assistant son chef de chantier pour l'analyse des modes opératoires, le suivi et la réception des travaux du gros œuvre.

Il utilise les moyens mis à sa disposition, anime les équipes, prend les décisions de manière autonome et contrôle la bonne exécution des travaux délimités par son supérieur hiérarchique.

FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE :

Pour des travaux d'infrastructure gros œuvre bien délimités et sur un chantier de bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre :

- analyse les différents documents d'exécution ainsi que les moyens mis à disposition pour la réalisation des travaux
- prévoit et coordonne l'intervention des moyens mis à disposition
- fait installer le chantier
- implante ou fait implanter les ouvrages
- réalise à partir des cycles de productions les plannings qui en découlent
- met en œuvre l'ensemble des dispositifs SPS incombant au gros œuvre
- assiste les chefs d'équipe gros œuvre pour l'exécution de tâches complexes
- transmet les informations des dossiers d'exécution aux compagnons, verbalement ou sous forme de croquis
- organise et lance l'exécution des différents ouvrages
- réalise, ou fait réaliser par les compagnons les différents ouvrages confiés
- conduit et gère l'activité des équipes à l'avancement
- déclenche les livraisons auprès des fournisseurs et confirme les interventions des sous-traitants
- informe, fait respecter et contrôle les mesures de sécurité et de protection de la santé
- régule les relations des hommes et des différents intervenants en coactivité sur les ouvrages qui lui sont confiés
- effectue les contrôles de conformité et de qualité des tâches réalisées par les compagnons
- organise et contrôle la gestion des déchets
- contrôle l'application des recommandations environnementales
- contrôle et recale les plannings d'exécution des travaux
- assure les démarches courantes de représentation de l'entreprise vis à vis des

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

intervenants extérieurs

- établit les bilans journaliers, rapports et comptes rendus de l'activité
- gère les aléas de production des travaux
- établit les différents documents administratifs de suivi de chantier pour les travaux
- conditionne et fait replier le matériel après usage

FAT06 CONTEXTE DE REALISATION :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre conduit sur le chantier la réalisation des travaux d'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment à partir de directives précises de son supérieur hiérarchique.

Il gère quotidiennement les travaux du gros œuvre avec une certaine autonomie (limite de responsabilité et moyens délégués), à partir de dossiers techniques qu'il complète (manque de détails graphiques et techniques, choix techniques, matériel inadapté, délais d'exécution), avec une main d'œuvre d'exécution qu'il adapte aux différents ouvrages (limites de qualification et/ou d'expérience, absences, main d'œuvre étrangère, personnel intérimaire, sous-traitant).

Il anticipe et adapte l'organisation à l'environnement du chantier (exiguïté, voisinage, période des travaux, conditions climatiques, éloignement), aux intervenants extérieurs (retard d'intervention, manque d'organisation, retard d'approvisionnement, sécurité), et aux fournisseurs (retards de livraison, mauvais conditionnement, erreurs de quantités et de qualités).

FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE :

La coactivité des différents intervenants, des matériels utilisés et la proximité des tiers aux abords du chantier, font que l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre est amené à évoluer dans les zones à risques, à être exposé aux nuisances de chantier (poussières, bruits, odeurs, conditions climatiques), de ce fait il doit :

- être intransigeant sur le respect des consignes de sécurité,
- être en bonne condition physique,
- prendre les dispositions liées à l'exposition des nuisances,
- mettre en éveil ses aptitudes sensorielles.

Il est souhaitable que l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre possède les validations suivantes :

- sauveteur secouriste du travail,
- habilitation électrique B0,
- conditions relatives à la conduite en sécurité d'un chariot élévateur.

FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS :

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Responsables supérieurs : assistance, informations, négociation, demande de consignes, collaboration
- Personnel d'exécution : accueil, animation, commandement direct avec les chefs d'équipe et les compagnons, formation, consignes, contrôle
- Grutier, bétonnier, conducteurs d'engins : commandement direct, formation, consignes, contrôle de saturation, conditions climatiques, priorités, visibilité
- Autres agents de maîtrise et services généraux : communication, transmission d'informations et de matériels
- Intervenants extérieurs : accueil, information, consignes, contrôle, représentation de l'entreprise
- Intervenants sous-traitants : accueil, information, formation, consignes, contrôle, représentation de l'entreprise
- Fournisseurs : accueil, information, contrôle, représentation de l'entreprise
- Personnel administratif de l'entreprise : transmission de documents, demande d'information
- Riverains et environnement direct du chantier : information, représentation de l'entreprise, protections en sécurité

FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION :

- Maîtrise de logiciels professionnels du bâtiment
- Conduite d'engins
- Transport de personnel
- Gère l'intendance dans les déplacements
- Assure les premiers secours en cas d'accident
- Approvisionne son équipe en utilisant les véhicules de l'entreprise

FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE :

- Procéder à l'installation d'un chantier de gros œuvre bâtiment
- Elaborer le mode opératoire pour implanter les ouvrages d'un chantier de gros œuvre bâtiment
- Organiser les travaux d'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Animer les équipes réalisant les travaux du gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Rendre compte de la production des équipes gros œuvre d'un chantier de bâtiment

FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE :

F1202 - Direction de chantier du BTP

FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- ROME
- Convention collective du bâtiment ETAM

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR :**Date de création :** 29/11/2010**Auteur :** PRADO Gaspar**Site responsable :** Afpa Ingénierie (Toulouse)**Date de dernière mise à jour :** 23/05/2011**FAT14 CODE DE LA FAT :**

FAT-16413-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE L'ACTIVITE-TYPE

Conduire, en assistance au Chef de chantier, les travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment courant

FAT01 DEFINITION DE L'ACTIVITE-TYPE :

Pour satisfaire la demande d'exécution de travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment dans les délais impartis, par son supérieur hiérarchique, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre, sous le contrôle de son Chef de Chantier ou conducteur de travaux responsable du chantier, anime, coordonne et pilote sur le plan organisationnel et technique les interventions des équipes réalisant les travaux de gros œuvre. Il réalisera notamment des tâches telles que :

- assistance du supérieur pour l'élaboration de modes opératoires et pour l'installation générale du chantier
- définition des différentes méthodes d'exécution selon les modes opératoires retenus
- planification et organisation de l'activité des équipes en fonction des ouvrages déterminés
- démarrage des travaux de superstructure gros œuvre
- implantation et traçage avec ses équipes d'ouvrages déterminés
- réalisation avec ses équipes d'ouvrages déterminés dans le respect des consignes environnementales, de sécurité, du droit du travail, des délais, des règles de mise en œuvre et du plan d'assurance qualité
- direction d'équipes pour la réalisation des ouvrages déterminés
- réalisation de la préfabrication d'éléments en béton armé sur chantier
- organisation de la mise en œuvre d'éléments de préfabrication lourde
- contrôle et restitution de l'avancement des ouvrages.

Selon l'importance du chantier de bâtiment et à partir du dossier de chantier, des relevés et des comptes rendus rédigés pendant l'exécution des travaux, il réalise les réceptions et les finitions de travaux composant le gros œuvre, inventorie et rapatrie le matériel, en respectant les procédures définies par l'entreprise.

FAT02 POSITION OU PART DE L'ACTIVITE DANS LE PROCESSUS EMPLOI :

Cette activité est autonome et indépendante des différentes activités qui composent l'emploi d'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre.

Dans le processus d'une opération de construction du gros œuvre, elle intercepte pour partie des activités pratiquées en amont lors la préparation de chantier et la réalisation de l'infrastructure comme l'animation des équipes et le rendu compte des productions.

FAT03 CONDUITE DE L'ACTIVITE-TYPE :

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Pendant la période de réalisation de la superstructure gros œuvre d'un bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous le contrôle du chef de chantier ou du conducteur de travaux responsable du chantier, en collaboration avec les services de l'entreprise.

Pour faire collaborer plusieurs équipes sur des ouvrages bien délimités du gros œuvre, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre dirige l'activité des équipes mises à sa disposition, à partir de directives précises de son responsable et sous son autorité. En fin de chantier, il dirige l'activité des équipes chargées des finitions, des travaux de parachèvement et des reprises de malfaçons

FAT04 DEGRE D'AUTONOMIE - NIVEAU DE RESPONSABILITE :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre effectue des démarches courantes de représentation de l'entreprise sur le chantier auprès des intervenants internes et externes sur demande de sa hiérarchie.

Il donne son avis et participe à la prise de décision en assistant son chef de chantier pour l'analyse des modes opératoires, le suivi et la réception des travaux du gros œuvre.

Il utilise les moyens mis à sa disposition, anime les équipes, prend les décisions de manière autonome et contrôle la bonne exécution des travaux délimités par son supérieur hiérarchique.

FAT05 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE-TYPE :

Pour des travaux de superstructure gros œuvre bien délimités et sur un chantier de bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre :

- analyse les différents documents d'exécution ainsi que les moyens mis à disposition pour la réalisation des travaux
- prévoit et coordonne l'intervention des moyens mis à disposition
- implante ou fait implanter les ouvrages
- réalise à partir des cycles de productions les plannings qui en découlent
- met en œuvre l'ensemble des dispositifs SPS incombant au gros œuvre
- assiste les chefs d'équipe gros œuvre pour l'exécution de tâches complexes
- transmet les informations des dossiers d'exécution aux compagnons, verbalement ou sous forme de croquis
- organise et lance l'exécution des différents ouvrages
- fait réaliser par les compagnons les différents ouvrages confiés
- organise la préfabrication d'éléments en béton armé sur chantier
- prévoit, si nécessaire, la mise en œuvre d'éléments de préfabrication lourde
- conduit et gère l'activité des équipes à l'avancement
- déclenche les livraisons auprès des fournisseurs et confirme les interventions des sous-traitants

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- informe, fait respecter et contrôle les mesures de sécurité et de protection de la santé
- régule les relations des hommes et des différents intervenants en coactivité sur les ouvrages qui lui sont confiés
- effectue les contrôles de conformité et de qualité des tâches réalisées par les compagnons
- organise et contrôle la gestion des déchets
- contrôle l'application des recommandations environnementales
- contrôle et recale les plannings d'exécution des travaux
- assure les démarches courantes de représentation de l'entreprise vis à vis des intervenants extérieurs
- établit les bilans journaliers, rapports et comptes rendus de l'activité
- gère les aléas de production des travaux et de fin de chantier
- établit les différents documents administratifs de suivi de chantier pour les travaux de livraison et de suivi des finitions de chantier
- conditionne et fait replier le matériel après usage
- participe à la réception des travaux et met tous les moyens mis à sa disposition pour obtenir une réception sans réserve
- exploite les fiches de non-conformités pour régler dans les meilleurs délais les problèmes d'exécution signalés lors de la réception
- organise les levées de réserves et travaux de finitions : lisibilité et clarté des consignes, respect de la qualité
- dresse les inventaires : fiches d'état du matériel et de stock des matériaux
- se charge du conditionnement et du rapatriement des baraquements, installations et équipements de chantier, du matériel et matériaux : application des règles et procédures propres à l'entreprise.
- veille au respect de l'environnement : prise en compte des mesures limitant les nuisances du chantier.
- assure les démarches courantes de représentation de l'entreprise vis à vis des intervenants extérieurs

FAT06 CONTEXTE DE REALISATION :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre conduit sur le chantier la réalisation des travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier bâtiment à partir de directives précises de son supérieur hiérarchique.

Il gère quotidiennement les travaux du gros œuvre avec une certaine autonomie (limite de responsabilité et moyens délégués), à partir de dossiers techniques qu'il complète (manque de détails graphiques et techniques, choix techniques, matériel inadapté, délais d'exécution), avec une main d'œuvre d'exécution qu'il adapte aux

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

différents ouvrages (limites de qualification et/ou d'expérience, absences, main d'œuvre étrangère, personnel intérimaire, sous-traitant).

Il anticipe et adapte l'organisation à l'environnement du chantier (exiguïté, voisinage, période des travaux, conditions climatiques, éloignement), aux intervenants extérieurs (retard d'intervention, manque d'organisation, retard d'approvisionnement, sécurité), et aux fournisseurs (retards de livraison, mauvais conditionnement, erreurs de quantités et de qualités).

FAT07 CONDITIONS SPECIFIQUES DE MISE EN OEUVRE :

La coactivité des différents intervenants, des matériels utilisés et la proximité des tiers aux abords du chantier, font que l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre est amené à évoluer dans les zones à risques, à être exposé aux nuisances de chantier (poussières, bruits, odeurs, conditions climatiques), de ce fait il doit :

- être intransigeant sur le respect des consignes de sécurité,
- être en bonne condition physique,
- prendre les dispositions liées à l'exposition des nuisances,
- mettre en éveil ses aptitudes sensorielles.

Il est souhaitable que l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre possède les validations suivantes :

- sauveteur secouriste du travail,
- habilitation électrique B0,
- conditions relatives à la conduite en sécurité d'un chariot élévateur

FAT08 INTERLOCUTEURS ET NATURE DES RELATIONS :

- Responsables supérieurs : assistance, informations, négociation, demande de consignes, collaboration,
- Personnel d'exécution : accueil, animation, commandement direct avec les chefs d'équipe et les compagnons, formation, consignes, contrôle,
- Grutier, bétonnier, conducteurs d'engins : commandement direct, formation, consignes, contrôle de saturation, conditions climatiques, priorités, visibilité,
- Autres agents de maîtrise et services généraux : communication, transmission d'informations et de matériels,
- Intervenants extérieurs : accueil, information, consignes, contrôle, représentation de l'entreprise,
- Intervenants sous-traitants : accueil, information, formation, consignes, contrôle, représentation de l'entreprise,
- Fournisseurs : accueil, information, contrôle, représentation de l'entreprise,
- Personnel administratif de l'entreprise : transmission de documents, demande d'information,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Riverains et environnement direct du chantier : information, représentation de l'entreprise, protections en sécurité.

FAT09 EXTENSION DU DOMAINE D'ACTION OU D'INTERVENTION :

- Maîtrise de logiciels professionnels du bâtiment,
- Conduite d'engins,
- Transport de personnel,
- Gère l'intendance dans les déplacements,
- Assure les premiers secours en cas d'accident,
- Approvisionne son équipe en utilisant les véhicules de l'entreprise.

FAT10 LISTE DES COMPETENCES DE L'ACTIVITE-TYPE :

- Animer les équipes réalisant les travaux du gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Organiser les travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Organiser la préfabrication « foraine » de pièces en BA et leur mise en œuvre sur un chantier de bâtiment
- Rendre compte de la production des équipes gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Diriger l'exécution des travaux du gros œuvre dans un chantier de réhabilitation de bâtiment
- Préparer les opérations de repliement du gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Participer à la livraison d'un chantier de gros œuvre bâtiment

FAT11 FICHE(S) ROME MISE(S) EN CORRESPONDANCE :

F1202 - Direction de chantier du BTP

FAT12 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- ROME
- Convention collective du bâtiment ETAM

FAT13 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 29/11/2010

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afp Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 04/04/2011

FAT14 CODE DE LA FAT :

FAT-16414-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FICHES COMPETENCES

LISTE DES COMPETENCES

- Analyser et exploiter le dossier d'exécution d'un chantier de gros œuvre bâtiment
- Evaluer les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériel pour réaliser le gros œuvre d'un bâtiment
- Préparer l'intervention des équipes gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Proposer les solutions permettant d'organiser un chantier de gros œuvre bâtiment « à faibles nuisances »
- Procéder à l'installation d'un chantier de gros œuvre bâtiment
- Elaborer le mode opératoire pour implanter les ouvrages d'un chantier de gros œuvre bâtiment
- Organiser les travaux d'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Animer les équipes réalisant les travaux du gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Rendre compte de la production des équipes gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Organiser les travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Organiser la préfabrication « foraine » de pièces en BA et leur mise en œuvre sur un chantier de bâtiment
- Diriger l'exécution des travaux du gros œuvre dans un chantier de réhabilitation de bâtiment
- Préparer les opérations de repliement du gros œuvre d'un chantier de bâtiment
- Participer à la livraison d'un chantier de gros œuvre bâtiment

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Analyser et exploiter le dossier d'exécution d'un chantier de gros œuvre bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

A partir du dossier technique d'une opération de construction d'un bâtiment comportant des plans et des pièces écrites de précision diverse, analyser l'ensemble de ces documents pour y repérer les différentes informations nécessaires à la réalisation des travaux de gros œuvre et repérer les pièces qui nécessitent une recherche de renseignements complémentaires. Le travail d'analyse du dossier doit permettre à l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre de :

- vérifier les pièces techniques d'exécution et réclamer les manquantes,
- définir les différentes méthodes d'exécution selon les modes opératoires retenus,
- élaborer les modes opératoires de réalisation du chantier en intégrant les mesures de sécurité,
- réaliser le plan d'installation générale du chantier,
- déterminer les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériel pour réaliser le gros œuvre,
- planifier et organiser l'activité des équipes en fonction des ouvrages déterminés,
- réaliser le plan de gestion des déchets,
- choisir les solutions permettant d'organiser un chantier « à faibles nuisances »,
- préparer l'intervention des équipes pour la réalisation des ouvrages déterminés,
- prévoir les points de contrôle qualité en fonction de l'avancement prévisionnel des ouvrages,
- réaliser tous les documents techniques nécessaires à l'exécution et au suivi des travaux.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre exerce cette compétence sous le contrôle d'un chef de chantier ou du conducteur de travaux responsable du futur chantier, à partir des dossiers qui lui sont transmis et qui peuvent être complexes et volumineux (plans descriptif, pièces écrites...).

Il fait alors le tri dans l'ensemble des pièces du dossier, en repérant tant les données qui lui sont directement utiles aux travaux de gros œuvre qu'il doit réaliser, que celles qui lui manquent, et qu'il s'emploiera à récupérer auprès de ses différents interlocuteurs.

La référence aux notices et réglementations techniques est permanente.

La compétence est mise en œuvre dans un bureau de chantier.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Les problèmes techniques sont appréhendés.

Les dossiers sont complétés des éléments manquants (plans, notices descriptives, etc.).

Les cotations des plans sont vérifiées et le repérage de l'ossature du bâtiment doit être clairement identifié.

La cohérence des documents est vérifiée.

Les consignes du PGC et du PPSPS sont assimilées.

Les mesures environnementales voulues par le maître d'ouvrage sont prises en considération.

Les nuisances particulières du chantier sont repérées.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Manipuler des chiffres et utiliser les ordres de grandeur,

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences,

Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service,

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques,

Lire et exploiter un plan d'exécution d'ouvrages en maçonnerie,

Quantifier, les besoins en main d'œuvre, matériel et matériaux,

Connaître les moyens humains et matériels de l'entreprise,

Connaître les consignes de sécurité appliquées aux chantiers gros œuvre.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- La technologie du Bâtiment (techniques et méthodes d'exécution),

- L'environnement informatique,

- Les implications du développement durable (démarche HQE, bâtiment économe en énergie, chantiers à faibles nuisances...),

- La réglementation du Bâtiment (DTU, code de la construction...).

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Conceptualiser la liste des données et documents nécessaires à la réalisation des travaux à réaliser.

Appliquer les procédures propres à l'entreprise.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

Travail en équipe et sous les directives du responsable direct (chef de chantier ou conducteur de travaux).

Travail en collaboration avec les autres corps d'état du chantier, la sous-traitance et les fournisseurs de matériaux et de matériel.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II

- Editions Delagrave : DICOBAT

- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Revues techniques : Le Moniteur - Le SYCODES - OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :**Date de création :** 01/04/2011**Auteur :** PRADO Gaspar**Site responsable :** Afpa Ingénierie (Toulouse)**Date de dernière mise à jour :** 23/05/2011**FC10 CODE DE LA FC :**

FC-013927-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Evaluer les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériel pour réaliser le gros œuvre d'un bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Evaluer avec exactitude, à partir d'un métré de travaux fourni et/ou d'un dossier de plans, les quantités de fournitures à commander, en assurant la bonne définition du libellé de ces fournitures (appellations normalisées, cahier des charges), ainsi que les besoins en main d'œuvre et en matériels pour la réalisation du gros œuvre d'un bâtiment.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

Dans le cadre de la préparation et du suivi de chantier, l'Assistant Chef de Chantier, sous contrôle de son responsable hiérarchique, est amené à évaluer les besoins en main d'œuvre et en matériels et à quantifier les matériaux qui vont être utilisés au cours de la réalisation.

Il est amené à :

- Déterminer les quantités correspondantes des matériaux à partir du métré, conformément à leurs caractéristiques et aux techniques de réalisation.
- Quantifier une commande pour la finaliser avec le fournisseur.
- Déterminer les besoins de main d'œuvre par niveau de qualification.
- Définir les besoins et le temps de mobilisation du matériel (y compris les équipements collectifs de sécurité) aussi bien interne qu'externe à l'entreprise.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

- La méthode de l'estimation des besoins en main d'œuvre est maîtrisée.
- La courbe de main d'œuvre présente un profil cohérent.
- Les échantillons et fiches techniques sont correctement présentés.
- Le degré de connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux du gros œuvre est sans défauts préjudiciables.
- Les choix de matériels sont appropriés au chantier.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

- Lire et exploiter un dossier d'exécution gros œuvre
- Vérifier les quantitatifs, analyser les plans,
- Établir des relevés d'ouvrages existant sur site,
- Déterminer d'une façon globale les quantités de matériaux et les besoins en matériel,
- Représenter graphiquement des ouvrages à main levée,
- Participer aux réunions concernant la prévention des risques sur le chantier,
- Réaliser un prévisionnel avec des solutions concrètes et opérationnelles concernant les moyens d'élimination et de récupération des déchets.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Règlementation en matière de risques d'accidents sur les chantiers et connaissance des moyens préventifs,
- Norme NFP 03.001,
- Maîtrise des différents produits des corps d'état du gros œuvre,
- Maîtrise des techniques de mise en œuvre des matériaux du gros œuvre,
- Ordonnancement de mise en place des matériaux et matériel des autres corps d'état,
- Différents moyens pour traiter les déchets,
- Utilisation des ratios de main d'œuvre,
- Règles générales et particulières en matière d'assurance et de responsabilité de l'entrepreneur,
- Sécurité : les moyens de prévention et leur mise en œuvre, principe et contenu d'un PPSPS, réglementation hygiène et sécurité,
- Qualité : principe et contenu d'un PAQ, la technologie du gros œuvre, avis techniques, DTU,
- Différents matériaux du gros œuvre et les techniques de mise en œuvre,
- Règlementation sur le développement durable et le traitement des déchets de chantier,
- Haute Qualité Environnementale (HQE),
- Différents moyens et matériels à disposition concernant la réalisation les travaux en hauteur,
- Moyens de levage,
- Organisation de chantier,
- Planification.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité d'adaptation et de réactivité.
- Capacité d'organisation.
- Sens des responsabilités.
- Intégrer des consignes orales ou écrites.
- Appliquer des procédures.
- Développer une démarche méthodique, précise, rigoureuse dans son organisation et son travail.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

- Travail en équipe.
- Travail en collaboration étroite avec les autres compagnons du chantier.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Représenter l'entreprise aux différentes réunions de caractère général et technique.
- Etre en mesure d'assurer les commentaires techniques sur les matériaux prévus au cahier des charges et les variantes que l'entreprise propose.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : AfpA Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 01/04/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013924-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Préparer l'intervention des équipes gros œuvre d'un chantier de bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Cette compétence est mise en œuvre dès la signature du marché et avant de procéder aux implantations d'ouvrages. Elle consiste, à partir des dossiers de travaux gros œuvre d'un bâtiment composés du devis, du cahier des charges, du planning général, et des plans d'exécution fournis par le bureau d'études, à étudier de manière détaillée les interventions des équipes sur le chantier gros œuvre dans le cadre des règles du marché.

Elle rassemble les tâches suivantes :

- participer aux réunions préparatoires de caractère général et technique,
- finaliser les demandes d'autorisation administrative (EDF, occupation de la voirie),

- participer aux analyses de risques sur les chantiers et proposer des moyens préventifs,
- anticiper et assurer la gestion technique des interfaces avec les autres lots,
- vérifier les estimations des budgets "main d'œuvre", et organiser les interventions,

- arrêter les choix des types de matériaux,
- finaliser les commandes des matériaux et de matériel,
- définir les modes opératoires de mise en œuvre des matériaux particuliers,
- établir les plannings d'exécution détaillés des interventions main d'œuvre des chantiers,
- participer à la réception des matériaux et du matériel.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

Elle se réalise dans un bureau de chantier en s'appuyant sur les documents du dossier marché (devis, pièces administratives, techniques, sécurité et les plans). L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre réalise les tâches de cette compétence sous le contrôle de son responsable hiérarchique. Il a des contacts téléphoniques avec le maître d'œuvre, les bureaux de contrôle, le responsable de la sécurité, les sous-traitants, les loueurs de matériel et les fournisseurs. Il participe à des réunions préparatoires.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

- Les situations à risques sont maîtrisées et les solutions préventives à mettre en œuvre sont adéquates.
- L'enclenchement des tâches portant sur la mise en œuvre des matériaux est cohérent.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- La méthode de l'estimation des besoins en main d'œuvre est maîtrisée.
- Les fiches techniques des matériaux sont correctement présentées.
- Le degré de connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux du gros œuvre est sans défauts préjudiciables.
- Le planning de réalisation des travaux du gros œuvre est en adéquation avec le planning TCE contractuel.
- Les procédures de réception du matériel sont utilisées.
- La réglementation relative à la mise en œuvre du gros œuvre (DTU) est maîtrisée.

- Les consignes émanant du responsable de chantier sont scrupuleusement appliquées.
- Les mesures limitant les nuisances du chantier sont prises en compte.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

- Analyser le dossier marché, identifier les points singuliers et estimer le niveau de difficulté,
- Vérifier les quantitatifs, analyser les plans,
- Concevoir des plans de coffrage,
- Concevoir des plans d'échafaudages,
- Étudier les interfaces techniques avec les autres lots,
- Établir des relevés d'ouvrages existant sur site,
- Déterminer d'une façon globale les quantités de matériaux et les besoins en matériel,
- Estimer d'une façon globale les besoins en main d'œuvre,
- Représenter graphiquement des ouvrages à main levée,
- Participer aux réunions concernant notamment la prévention des risques sur le chantier,
- Réaliser un prévisionnel avec des solutions concrètes et opérationnelles concernant les moyens d'élimination et de récupération des déchets,
- Réceptionner le montage d'un échafaudage de pied,
- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective,
- Repérer les anomalies éventuelles et les signaler.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Réglementation en matière de demandes d'autorisation administrative (EDF, occupation de la voirie),
- Différentes pièces écrites des marchés publics, privés,
- Réglementation en matière de risques d'accidents sur les chantiers et connaissance des moyens préventifs,
- Code des marchés publics,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Norme NFP 03.001,
- Maîtrise des techniques de mise en œuvre des matériaux du gros œuvre,
- Ordonnancement de mise en place des matériaux et matériel des autres corps d'état,
- Différents moyens pour traiter les déchets,
- Utilisation des ratios de main d'œuvre,
- Procédures et les notices de montage d'un échafaudage de pied,
- Consignes de sécurité concernant le matériel utilisé (appareils de manutention),
- Recommandation R408,
- Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages,
- Terminologie spécifique aux échafaudages,
- Règles générales et particulières en matière d'assurance et de responsabilité de l'entrepreneur,
- Sécurité : les moyens de prévention et leur mise en œuvre, principe et contenu d'un PPSPS, réglementation hygiène et sécurité,
- Qualité : principe et contenu d'un PAQ, avis techniques, DTU,
- Réglementation sur le développement durable et le traitement des déchets de chantier,
- Haute Qualité Environnementale (HQE),
- Différents moyens et matériels à disposition concernant la réalisation les travaux en hauteur.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité d'adaptation et de réactivité.
- Capacité d'organisation.
- Sens des responsabilités.
- Intégrer des consignes orales ou écrites.
- Appliquer des procédures.
- Développer une démarche méthodique, précise, rigoureuse dans son organisation et son travail

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

- Travail en équipe.
- Travail en collaboration étroite avec les autres compagnons du chantier.
- Représenter l'entreprise aux différentes réunions de caractère général et technique

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- R408 (Montage, Utilisation et démontage des échafaudages de pied)
- Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Décret no 2004-924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur
- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :**Date de création :** 01/04/2011**Auteur :** PRADO Gaspar**Site responsable :** Afpa Ingénierie (Toulouse)**Date de dernière mise à jour :** 01/04/2011**FC10 CODE DE LA FC :**

FC-013925-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Proposer les solutions permettant d'organiser un chantier de gros œuvre bâtiment « à faibles nuisances »

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Cette compétence, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre la met en œuvre en accord avec son supérieur hiérarchique, lors de la phase de préparation d'un chantier de gros œuvre bâtiment, en respect des engagements figurant dans le marché de travaux.

Elle consiste à :

- prendre connaissance des engagements pris par l'entreprise (exigences d'une démarche HQE, d'un label environnemental, des particularités du site et de son voisinage),
- veiller à réduire les poussières et les nuisances olfactives et sonores générées par les travaux,
- envisager les mesures qui limitent les consommations d'eau et d'énergie pour la réalisation de l'ouvrage,
- estimer les quantités de déchets générés,
- qualifier les déchets générés,
- estimer le coût de l'élimination des déchets,
- calepiner les ouvrages pour limiter la production des déchets,
- prendre en considération la nature des emballages,
- prendre en considération les conditionnements,
- choisir des matériaux générant le moins de déchets possible.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

Cette compétence est mise en œuvre principalement en phase analyse du dossier et préparation du chantier lors de la détermination du choix définitif des techniques et matériaux à mettre en œuvre ainsi que lors de la réalisation du plan d'installation du chantier.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Pertinence des choix en fonction des critères liés au développement durable dans le respect de la réglementation, des contraintes du marché et des contraintes techniques.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

- Quantifier les déchets,
- Calculer le coût de l'élimination des déchets,
- Réaliser un calepinage,
- Classer les déchets en fonction de leur nature,
- Lire une fiche technique,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Lire une fiche de données de sécurité,
- Chercher de nouvelles techniques de mise en œuvre et de nouveaux matériaux.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Cibles de la démarche HQE
- Labels " NF Environnement " et " ECOLABEL ",
- Plans départementaux d'élimination des déchets,
- Composés organiques volatiles (COV),
- Classes de centre de traitement des déchets,
- Catégories de déchets,
- Techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'éco construction.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Capacité d'analyse et de synthèse.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

Développer une démarche méthodique, précise et rigoureuse dans son travail.

Travail en équipe.

Travail en collaboration étroite avec le chef de chantier ou le conducteur de travaux chargé du chantier.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 01/04/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013926-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Procéder à l'installation d'un chantier de gros œuvre bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité du chef de chantier et en accord avec le coordonnateur chargé de la sécurité, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre analyse les documents d'exécution des travaux à réaliser afin d'élaborer des documents nécessaires à l'installation d'un chantier de gros œuvre bâtiment.

Il s'agit de réaliser le plan d'installation de chantier complété de la liste du matériel, baraquements, clôtures, équipements, signalisations et matériaux nécessaires en tenant compte des besoins des sous-traitants et des autres corps d'état.

Il s'assure de l'obtention des autorisations réglementaires (voirie, survol de grue, ...) et envisage toutes les liaisons aux réseaux nécessaires de manière à obtenir les raccordements dans les délais prévus.

Après avoir effectué ce travail préparatoire, il organise et dirige les opérations d'installation de chantier.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

A partir de directives données par son Responsable, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre consulte les dossiers d'exécution, réalise les documents relatifs à l'installation de chantier puis organise et dirige la mise en place des installations nécessaires.

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées. En effet bien que la plupart du temps les tâches de bureau s'effectuent de manière isolée, celles de terrain impliquent l'encadrement des équipes d'exécution, auquel s'ajoutent des contacts avec des personnes extérieures à l'entreprise, des salariés d'autres corps d'état et la participation à des réunions de travail.

Sur son chantier, et sur sa zone d'activité, il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels intervenants s'il a la responsabilité du chantier.

Il travaille dans un environnement poussiéreux et bruyant.

Les procédures liées à la sécurité sont précises.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Les documents de préparation pour organiser l'installation du chantier gros œuvre sont conformes aux spécifications de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement.

Ils répondent aux objectifs de production définis par le supérieur hiérarchique et facilitent l'exécution et la sécurité du personnel de chantier.

Ils se composent de :

- plans d'installation,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- nomenclatures exhaustives et quantifiées de matériel et matériaux,
- recommandations utiles à la sécurité des intervenants,
- dispositions en faveur du voisinage et du développement durable comme par exemple la localisation des dispositifs de récupération des déchets,
- matériel adapté aux besoins du chantier et zonage judicieux,
- méthode dans l'installation de chantier.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Afin de réaliser le travail d'installation d'un chantier de gros œuvre bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit mettre en pratique certains savoir-faire :

- Repérer les plans nécessaires à l'exécution d'un ouvrage de maçonnerie et/ou de béton armé,
- Lire et exploiter les plans topographiques, de masse et de situation d'un ouvrage,
- Vérifier la cotation des divers plans,
- Repérer les différents réseaux et leurs points de raccordements,
- Répertorier les points singuliers du site,
- Réaliser des croquis et plans de détails d'installation de chantier,
- Utiliser des outils bureautiques (intranet, tableur,...),
- Quantifier les besoins en matériel, matériaux et main d'œuvre pour installer le chantier,
- Ecrire les modes opératoires pour l'installation du chantier avec prise en compte des moyens matériel et humains, des points de contrôle, des mesures sur la sécurité en garantissant un chantier à faibles nuisances,
- Planifier l'intervention des équipes qui procèdent à l'installation,
- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Composition d'un dossier d'installation d'un chantier
- Conventions et symboles utilisés en dessin technique du bâtiment,
- Règles de construction et d'urbanisme,
- Matériel nécessaire pour l'installation d'un chantier,
- Assurance qualité : la charte qualité de l'entreprise et ses outils,
- Règles d'hygiène et de santé relatives aux chantiers de bâtiment,
- Conventions collectives des ouvriers et des ETAM du bâtiment,
- Règles et principes d'éco construction : chantier à faibles nuisances, tri des déchets et procédés de réalisation respectueux de l'environnement.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse - déduction), et fait appel à :

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- l'anticipation et la recherche des différentes solutions et à leur évaluation, dans le cas par exemple d'une traduction de plans d'installation en croquis utilisables par les équipes ou d'une planification de tâches ou d'un incident de type relationnel,
- la lecture et l'exploitation des documents d'exécution pour le respect et le contrôle des exigences de mise en œuvre.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit savoir écouter et adopter les consignes émanant de son responsable.

Il doit réaliser son travail avec rigueur et méthode puis classer sa production de manière à pouvoir accéder efficacement aux divers documents qu'il utilisera tout au long du chantier.

Il a le sens de l'organisation, est amené à prendre des décisions de manière autonome et possède de bonnes capacités relationnelles pour animer ses équipes.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 01/04/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013928-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Elaborer le mode opératoire pour implanter les ouvrages d'un chantier de gros œuvre bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité de son Chef de chantier ou de son Conducteur de travaux, et à partir du dossier de chantier de gros œuvre bâtiment transmis et complété des documents élaborés pour l'exécution, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre implante ou fait implanter par ses équipes les ouvrages en maçonnerie et/ou en béton armé, avec précision et en respectant l'environnement.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous l'autorité de son hiérarchique.

Il est lui-même le responsable des équipes qu'il dirige.

Il est amené à utiliser les instruments de mesure et appareils topographiques mis à sa disposition par l'entreprise.

Sur son chantier, il peut-être amené à traiter avec les personnes du voisinage du chantier (propriétaires ou locataires riverains), et d'éventuels autres intervenants (géomètres, mairies, subdivisions de l'Equipement...) lors de certaines implantations de parties d'ouvrages.

Les risques professionnels sont ceux des chantiers du bâtiment : conditions climatiques parfois dures, travaux en hauteur, voisinage de machines en mouvement...

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées. En effet la plupart du temps tout en continuant l'encadrement des équipes d'exécution, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre est en contact avec des personnes extérieures à l'entreprise, salariés d'autres corps d'état ainsi qu'avec les différents services de l'entreprise et participe à des réunions de travail.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Les documents issus des modes opératoires sont traduits sous forme de croquis ou de directives pour faciliter la compréhension de l'équipe afin d'améliorer la performance du respect de tolérance dimensionnelles.

Les implantations sont conformes aux spécifications (de qualité) définies par l'entreprise.

Les tolérances dimensionnelles des différents éléments qui constituent l'ouvrage sont respectées conformément aux règles de mise en œuvre en vigueur.

Transcrire de manière exploitable la mesure des résultats obtenus sur les documents de restitution.

Les carnets de nivellement doivent-être correctement renseignés pour que le travail

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

topographique soit transférable.

La traçabilité des méthodes et des moyens de contrôle utilisés est à disposition des responsables.

Les consignes de sécurité et le port des E.P.I. sont respectés.

Les mesures limitant les nuisances du chantier sont prises en compte.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Lecture et analyse de plans topographiques, d'architecte et d'exécution,

Implanter une construction en maçonnerie et/ou en béton armé,

Reporter des niveaux pour des ouvrages en maçonnerie et/ou en béton armé,

Implanter et tracer des parties d'ouvrages en maçonnerie et/ou en béton armé,

Utiliser les outils topographiques de chantier.

Pour organiser le travail de son équipe d'ouvriers maçons et/ou d'ouvriers en béton armé, le chef d'équipe gros œuvre doit savoir :

- Planifier l'activité journalière,
- Mobiliser les ressources de mise en œuvre (matériel, matériaux et main d'œuvre),
- Préparer le lancement d'exécution,
- Effectuer les contrôles de conformité de qualité sur les ouvrages de maçonnerie et/ou de BA,
- Rendre compte de l'utilisation des ressources utilisées,
- Appliquer les règles d'hygiène, sécurité et santé qui s'appliquent aux chantiers de bâtiment,
- Appliquer les règles et principes d'éco construction : chantier à faibles nuisances, tri des déchets et procédés de réalisation respectueux de l'environnement,
- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective,
- Contrôler alignements, aplombs et niveaux.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit également connaître :

- le dessin technique du bâtiment,
- les calculs professionnels (trigonométrie, géométrie, nivellement, exploitation des temps unitaires, l'algèbre de base, ...),
- la technologie des matériaux et de leur mise en œuvre,
- le conditionnement et les caractéristiques des matériaux,
- le matériel nécessaire à la mise en œuvre,
- appareils de mesures et relevés : laser, théodolite, équerre optique ...,
- les tolérances admissibles, en matière d'ouvrages de finition (appui, seuil, chape, etc.), résultant des textes normatifs.
- les relations humaines,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- les activités du chef de chantier, de la fonction du chef d'équipe et des conventions collectives des ouvriers,
- l'assurance qualité,
- le traitement des déchets,
- la protection de l'environnement,
- les consignes de sécurité concernant le matériel utilisé.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence en dehors d'une exécution de consigne pour la réalisation des travaux, demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse - déduction) comme pour la traduction des exigences de mise en œuvre sous forme de directives aux compagnons en faisant appel à l'anticipation, à la recherche des différentes solutions et à leur évaluation dans certains cas comme par exemple :

- pallier à la panne d'un appareil de topographie par une méthode de triangulation,
- gérer un incident relationnel, technique ou climatique.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

Il a le sens de l'organisation, est amené à prendre des décisions de manière autonome et possède de bonnes capacités relationnelles pour animer son équipe. Il est vigilant pour soi et pour les autres.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 01/04/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013929-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Organiser les travaux d'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité du chef de chantier, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre analyse les documents d'exécution des travaux d'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment à réaliser afin d'élaborer des documents d'ordonnancement, des croquis de détails, des méthodes d'exécution et d'organisation des interventions des maçons et/ou d'ouvriers BA.

Ces divers documents servent à préparer l'intervention quotidienne des équipes de gros œuvre, et éventuellement des équipes d'intervenants extérieurs, afin de garantir la bonne fin de la construction des ouvrages et dans le respect des principes de l'éco construction.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

A partir de directives données par son Responsable, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre consulte les dossiers d'exécution et réalise régulièrement les documents relatifs à la préparation des tâches à accomplir et les comptes-rendus d'activités.

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées. En effet la plupart du temps ces tâches de bureau ont lieu tout en continuant l'encadrement des équipes d'exécution, auquel s'ajoutent des contacts avec des personnes extérieures à l'entreprise, des salariés d'autres corps d'état et la participation à des réunions de travail.

Sur son chantier, et sur sa zone d'activité, il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels intervenants s'il a la responsabilité du chantier.

La préparation des documents journaliers liés à l'organisation quotidienne de l'équipe gros œuvre (modes opératoires, plannings, bons de commandes, tableaux de bords matériel, matériaux, main d'œuvre) a lieu généralement dans le bureau de chantier.

Il travaille dans un environnement poussiéreux et bruyant.

Les procédures liées à la sécurité sont précises.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Les documents de préparation pour organiser la réalisation des différents ouvrages en maçonnerie et/ou en béton armé sont conformes aux spécifications de qualité.

Les documents de préparation et d'organisation des équipes répondent aux objectifs de production définis par le supérieur hiérarchique et facilitent l'exécution et le positionnement du personnel de chantier.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Ils se composent :

- des plannings journaliers détaillés par tâches élémentaires, précisant un ordonnancement des tâches logique et donnant un bon positionnement des équipes tout en respectant les dates et délais,
- des croquis d'exécution qui précisent les phasages lisibles par les compagnons et chefs d'équipe sont conformes aux plans et aux rotations,
- des métrés pour la détermination des matériels et matériaux qui présentent des quantités exactes et des libellés précis,
- la liste du matériel et des matériaux pour chaque tâche avec l'emploi rationnel du matériel.

Les modes opératoires relèvent de méthodes d'exécution exploitables par des équipes en maçonnerie et/ou en béton armé.

La planification journalière des tâches élémentaires d'une méthode d'exécution est fonction des savoir faire des équipes de maçonnerie et/ou de béton armé et des ouvrages à réaliser.

La rotation des moyens de mise en œuvre par l'élaboration de carnets de rotation exploitables par l'ensemble des équipes est optimisée.

Les règles de sécurité et le port des E.P.I. sont respectés

Les mesures limitant les nuisances du chantier sont prises en compte.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Afin de réaliser le travail de préparation pour l'intervention quotidienne de l'équipe, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit mettre en pratique certains savoir-faire :

- Repérer les plans nécessaires à l'exécution d'un ouvrage de maçonnerie et/ou de béton armé,
- Lire et exploiter les plans d'exécution d'un ouvrage,
- Vérifier la cotation des divers plans d'exécution,
- Repérer les différents symboles utilisés dans les plans d'exécution,
- Répertorier les réservations dues par le gros œuvre,
- Réaliser des croquis et plans de détails d'exécution en maçonnerie et/ou de béton armé,
- Utiliser des outils bureautiques (intranet, tableur, logiciel de gestion du matériel...),
- Quantifier les besoins en matériel, matériaux et main d'œuvre pour le bon fonctionnement de ses équipes,
- Ecrire les modes opératoires pour l'exécution des éléments d'ouvrages à réaliser avec prise en compte des moyens matériel et humains, des points de contrôle, des mesures sur la sécurité et sur le maintien d'un chantier à faibles nuisances,
- Planifier l'intervention quotidienne des équipes,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Composition d'un dossier d'exécution d'un ouvrage de maçonnerie et/ou de béton armé
- Conventions et symboles utilisés en dessin technique du bâtiment,
- Calculs professionnels : élingage, centre de gravité, descente de charges, dosages...,
- Règles de construction des différents éléments qui composent le gros œuvre d'un bâtiment : DTU, technologie des matériaux,
- Matériel nécessaire pour la mise en œuvre,
- Assurance qualité : la charte qualité de l'entreprise et ses outils,
- Règles d'hygiène et de santé relatives aux chantiers de bâtiment,
- Conventions collectives des ouvriers et des ETAM du bâtiment,
- Règles et principes d'éco construction : chantier à faibles nuisances, tri des déchets et procédés de réalisation respectueux de l'environnement.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse - déduction), et fait appel à :

- l'anticipation et la recherche des différentes solutions et à leur évaluation, dans le cas par exemple d'une traduction de plans d'exécution en croquis utilisables par les équipes ou d'une planification de tâches ou d'un incident de type relationnel,
- la lecture et l'exploitation des documents d'exécution pour le respect et le contrôle des exigences de mise en œuvre.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit savoir écouter et adopter les consignes émanant de son responsable.

Il doit réaliser son travail de préparation avec rigueur et méthode puis classer sa production de manière à pouvoir accéder efficacement aux divers documents qu'il utilisera tout au long du chantier.

Il a le sens de l'organisation, est amené à prendre des décisions de manière autonome et possède de bonnes capacités relationnelles pour animer ses équipes.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 01/04/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013930-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Animer les équipes réalisant les travaux du gros œuvre d'un chantier de bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité de son Chef de chantier ou de son Conducteur de travaux, et à partir du dossier de chantier transmis, complété des documents élaborés pour l'exécution, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre anime et gère les relations de ses équipes gros œuvre pour leur faire réaliser les ouvrages en maçonnerie et/ou en béton armé, en respectant les délais, la qualité, les normes en vigueur et l'environnement.

Cette compétence est mise en œuvre principalement lors des échanges avec le personnel de l'entreprise et les intervenants sur les chantiers gros œuvre de bâtiment, plus particulièrement pour :

- expliquer le contenu et le délai pour réaliser les travaux en début de chantier aux chefs d'équipes et ouvriers,
- faire adhérer les équipes aux projets de mise en œuvre des matériaux du gros œuvre dans le cadre d'un chantier en créant un climat favorable,
- donner du sens aux actions,
- avoir une communication professionnelle avec les autres intervenants sur le chantier.

Le but est de constater une animation satisfaisante qui convienne au personnel et optimise ainsi les intérêts de l'entreprise et le degré de satisfaction du client.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

La compétence est mise en œuvre de façon permanente sur tous types de chantiers, de manière individuelle ou collective, formelle ou informelle.

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous l'autorité de son hiérarchique.

Selon l'importance du chantier, il peut s'agir d'un chef de chantier ou d'un conducteur de travaux.

Sur son chantier, il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels autres intervenants.

Il manage les équipes en veillant à la bonne entente des groupes.

Il associe les chefs d'équipes et compagnons qu'il dirige à la recherche d'efficacité dans la réalisation de l'ouvrage.

Il est amené à justifier techniquement ses décisions et orientations.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Il est disponible et à l'écoute des problèmes latents, qu'ils soient individuels ou collectifs, et apporte son soutien en veillant à l'harmonie des relations.

Il organise les secours en cas d'accident et rend compte aux services de secours ainsi qu'à son responsable.

Il respecte et fait respecter les procédures précises liées à la sécurité (utilisation obligatoire des équipements collectifs et individuels de prévention des accidents).

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées. En effet la plupart du temps tout en continuant l'encadrement des équipes d'exécution, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre est en contact avec des personnes extérieures à l'entreprise (salariés d'autres corps d'état...) ainsi qu'avec les différents services de l'entreprise et participe à des réunions de travail.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

L'expression des consignes aux ouvriers et aux chefs d'équipes est directive, claire, sans ambiguïté, cohérente et intelligible, permettant une bonne compréhension.

La description des travaux faite aux ouvriers, chefs d'équipes et sous- traitants, démontre une connaissance approfondie de la chronologie et des techniques de mise en œuvre du gros œuvre.

La présentation des délais de réalisation à respecter aux ouvriers, chefs d'équipes et sous- traitants permet de bien situer la fin de réalisation des ouvrages dans le temps.

Le pilotage des interventions des équipes et sous traitants sur un gros œuvre conduit au respect de la date de livraison prévue sur le planning.

Le degré de qualité des prestations est conforme au cahier des charges.

La mise en pratique des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales sont satisfaisantes.

La coordination des interventions des équipes et des sous-traitants avec celles des autres corps d'état est satisfaisante, efficace et optimisée.

Les plannings journaliers et les carnets de rotation sont présentés aux équipes d'une manière claire.

Les équipes adhèrent à la méthode d'organisation retenue pour les travaux de gros œuvre.

Les causes d'un conflit relationnel sont recherchées efficacement et des solutions adaptées sont trouvées.

Des réunions d'information ou de formation sur des points techniques ou SPS sont organisées de manière judicieuse.

La construction de l'ouvrage de maçonnerie et/ou de béton armé est conforme aux spécifications de qualité définies par l'entreprise.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

L'exécution de l'ouvrage répond aux objectifs de production et tiens compte :

- des prescriptions techniques avec des modes opératoires cohérents,
- du respect des plannings,
- de l'utilisation des compétences de l'équipe,
- de l'utilisation optimale des matériels et des matériaux.
- des règles de sécurité et du port des E.P.I.
- des mesures limitant les nuisances du chantier

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Dans son rôle d'animateur d'équipes, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit savoir :

- Prendre la parole devant un groupe,
- Animer une équipe,
- Tenir le langage d'un professionnel,
- Faire adhérer les chefs d'équipes et les ouvriers professionnels à la démarche qualité,
- Présenter oralement les activités au quotidien,
- Prendre en compte les remarques pertinentes formulées,
- Positiver les remarques à formuler aux chefs d'équipes et ouvriers professionnels,
- Organiser les réunions avec les chefs d'équipes et les ouvriers professionnels,
- Evaluer le degré de compétence de son équipe,
- Responsabiliser les ouvriers professionnels et les chefs d'équipes,
- Traiter les informations et prendre des décisions,
- Créer et entretenir la motivation,
- Participer aux réunions,
- Accueillir un nouvel arrivant dans un chantier gros œuvre,
- Gérer les interfaces entre les divers intervenants et les équipes gros œuvre,
- Affecter un ouvrier gros œuvre à un poste de travail,
- Former des ouvriers gros œuvre à une nouvelle technique,
- Gérer les conflits dans une équipe gros œuvre et les relations interpersonnelles,
- Répertorier les incidents de chantier lors de l'intervention d'équipes gros œuvre,
- Organiser l'activité journalière de ses équipes sur un ouvrage BA en fonction du carnet de rotation,
- Mobiliser les ressources de mise en œuvre pour les équipes d'ouvriers gros œuvre,
- Préparer le lancement d'exécution d'équipes d'ouvriers gros œuvre,
- Contrôler la qualité sur les ouvrages de gros œuvre,
- Rendre compte de l'utilisation des ressources utilisées par les équipes d'ouvriers gros œuvre,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Expliquer aux différents compagnons gros œuvre l'intérêt collectif d'appliquer les principes de l'éco construction.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

Dans l'exercice de l'animation et de la gestion d'équipe, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre a également des connaissances sur :

- les bases de la motivation,
- les éléments simples de la gestion du personnel,
- les relations humaines,
- la relation de la qualification du personnel en fonction des travaux à réaliser,
- le dessin à main levée,
- le management des personnes,
- la gestion des conflits,
- l'organisation des réunions,
- les techniques de communication et d'animation,
- la fonction des différents intervenants de l'acte de construire,
- les activités et rôles du chef de chantier et de la fonction du chef d'équipe,
- les conventions collectives des ouvriers et des ETAM du bâtiment,
- règles de santé, hygiène et sécurité sur les chantiers de bâtiment,
- le respect de l'environnement.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence en dehors d'une exécution de consigne pour la réalisation des travaux, demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse - déduction) pour le respect et le contrôle des exigences de mise en œuvre par exemple, et fait appel au contrôle de soi, à l'anticipation, à la recherche des différentes solutions et à leur évaluation dans le cas, par exemple, d'un incident de type relationnel.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

Il a le sens du commandement, est amené à prendre des décisions de manière autonome et possède de bonnes capacités relationnelles pour animer ses équipes. Il sait communiquer oralement, par écrit et graphiquement, avec l'ensemble des intervenants dans l'acte de construire.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 04/04/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013931-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Rendre compte de la production des équipes gros œuvre d'un chantier de bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Suite aux directives verbales du Chef de chantier ou de son Responsable hiérarchique, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre rédige les comptes rendus des diverses réunions auxquelles il est amené à participer, renseigne les différents bordereaux de suivi des travaux et de traçabilité en lien avec la qualité, la sécurité et le respect de l'environnement, établit les bordereaux de suivi de la main d'œuvre, du matériel et des matériaux, adapte les documents d'ordonnancement et de planification à l'évolution du chantier, consigne les incidents de chantier, dans le but d'informer ses supérieurs hiérarchiques et les services internes à l'entreprise.

Il transmet les informations, documents et décisions par les moyens de communication bureautique de l'entreprise.

Il participe, anime et organise des réunions de travail sur le chantier.

Il vérifie et transmet les différents éléments nécessaires aux différents services méthodes, études, administratifs, de gestion et comptables de l'entreprise.

Il met en forme des documents qui sont nécessaires au suivi et à la gestion du chantier.

Il assure le classement des pièces administratives et techniques.

Il rend compte de sa production à son responsable hiérarchique

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

Sur un chantier de gros œuvre bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous la responsabilité de son chef de chantier ou d'un conducteur de travaux.

Il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels intervenants sur les travaux dont il a la charge.

Environnement professionnel : La presque totalité du temps d'activité se déroule sur le chantier :

- en partie sur le lieu des travaux - activité de plein air pour l'installation de chantier, pour l'organisation et la coordination des ressources à son niveau,
- occasionnellement dans le bureau de chantier pour la préparation des tâches journalières et la saisie de compte-rendu d'activités,
- des déplacements en voiture peuvent avoir lieu pour de petits approvisionnements en outillage ou matériaux et pour le transport des ouvriers.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Exigences sociales :

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées :

- contacts avec des personnes extérieures à l'entreprise, architectes, techniciens,...
- et participation à des réunions de travail,
- contacts avec les différents services de l'entreprise,
- animation des équipes.

La production écrite qu'est amenée à faire l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre est validée par son responsable hiérarchique.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Obtenir les documents de préparation, de suivi, d'organisation et de livraison des différents ouvrages du gros œuvre conforme aux spécifications de qualité.

Les documents de communication doivent être conformes aux procédures internes à l'entreprise et aux exigences contractualisées avec la maîtrise d'ouvrage.

Ils doivent être rédigés avec les mots techniques adaptés, de manière claire, concise et complète.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Pour communiquer, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit savoir :

- Prendre la parole devant un groupe,
- Animer une équipe,
- Tenir le langage d'un professionnel,
- Présenter oralement les activités au quotidien,
- Connaître les procédures internes à l'entreprise,
- Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (Fax, téléphone, Internet...),
- Maîtriser les outils de suivi de chantier propres à l'entreprise,
- Savoir rédiger en bon français en limitant les fautes d'orthographe,
- Réaliser des croquis d'exécution,
- Rédiger une liste de besoins en matériels et matériaux.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Dessin technique du bâtiment et industriel
- Terminologie et utilisation des outils bureautiques
- Technologie des matériels, des matériaux et de leur mise en œuvre
- Réglementation SPS, PGC, PPSPS.
- Assurance qualité
- Législation sociale
- Activités du chef de chantier, de la fonction du chef d'équipe et des conventions

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

collectives des ouvriers

- Communication orale

- Eco construction : bâtiment économe en énergie, chantier à faibles nuisances, respect de l'environnement, traitement des déchets

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Pour gérer les registres obligatoires, rendre compte de l'avancement, établir les attachements de travaux et assurer le classement administratif, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre sollicite l'avis de son chef de chantier avant de transmettre sa production écrite.

Cette anticipation permanente à rendre compte au plus vite, demande de sa part la compréhension des mécanismes en jeu (observation, analyse, déduction).

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit maîtriser la communication dans les formes orales, écrites et graphiques dans ses relations, avec les équipes internes ou externes, comme avec ses supérieurs hiérarchiques.

Il organise son travail de manière à rendre compte régulièrement du déroulement du chantier car certains renseignements doivent parvenir quotidiennement au siège de l'entreprise.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II

- Editions Delagrave : DICOBAT

- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon

- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment

- Ressources techniques AFPA du secteur Enveloppe et Equipement du bâtiment

- Revues techniques : Le Moniteur - OPPBTP - INRS

- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM

- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 23/05/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013936-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Organiser les travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité du chef de chantier, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre analyse les documents d'exécution des travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment à réaliser afin d'élaborer des documents d'ordonnancement, des croquis de détails, des méthodes d'exécution et d'organisation des interventions des maçons et/ou d'ouvriers BA.

Ces divers documents servent à préparer l'intervention quotidienne des équipes de gros œuvre, et éventuellement des équipes d'intervenants extérieurs, afin de garantir la bonne fin de la construction des ouvrages et dans le respect des principes de l'éco construction.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

A partir de directives données par son Responsable, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre consulte les dossiers d'exécution et réalise régulièrement les documents relatifs à la préparation des tâches à accomplir et les comptes-rendus d'activités.

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées. En effet la plupart du temps ces tâches de bureau ont lieu tout en continuant l'encadrement des équipes d'exécution, auquel s'ajoutent des contacts avec des personnes extérieures à l'entreprise, des salariés d'autres corps d'état et la participation à des réunions de travail.

Sur son chantier, et sur sa zone d'activité, il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels intervenants s'il a la responsabilité du chantier.

La préparation des documents journaliers liés à l'organisation quotidienne de l'équipe gros œuvre (modes opératoires, plannings, bons de commandes, tableaux de bords matériel, matériaux, main d'œuvre) a lieu généralement dans le bureau de chantier.

Il travaille dans un environnement poussiéreux et bruyant.

Les procédures liées à la sécurité sont précises.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Les documents de préparation pour organiser la réalisation des différents ouvrages en maçonnerie et/ou en béton armé sont conformes aux spécifications de qualité.

Les documents de préparation et d'organisation des équipes répondent aux objectifs de production définis par le supérieur hiérarchique et facilitent l'exécution et le positionnement du personnel de chantier.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Ils se composent :

- des plannings journaliers détaillés par tâches élémentaires, précisant un ordonnancement des tâches logique et donnant un bon positionnement des équipes tout en respectant les dates et délais,
- des croquis d'exécution qui précisent les phasages lisibles par les compagnons et chefs d'équipe sont conformes aux plans et aux rotations,
- des métrés pour la détermination des matériels et matériaux qui présentent des quantités exactes et des libellés précis,
- la liste du matériel et des matériaux pour chaque tâche avec l'emploi rationnel du matériel.

Les modes opératoires relèvent de méthodes d'exécution exploitables par des équipes en maçonnerie et/ou en béton armé.

La planification journalière des tâches élémentaires d'une méthode d'exécution est fonction des savoir faire des équipes de maçonnerie et/ou de béton armé et des ouvrages à réaliser.

La rotation des moyens de mise en œuvre par l'élaboration de carnets de rotation exploitables par l'ensemble des équipes est optimisée.

Les règles de sécurité et le port des E.P.I. sont respectés

Les mesures limitant les nuisances du chantier sont prises en compte.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Afin de réaliser le travail de préparation pour l'intervention quotidienne des équipes, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit mettre en pratique certains savoir-faire :

- Repérer les plans nécessaires à l'exécution d'un ouvrage de maçonnerie et/ou de béton armé,
- Lire et exploiter les plans d'exécution d'un ouvrage,
- Vérifier la cotation des divers plans d'exécution,
- Repérer les différents symboles utilisés dans les plans d'exécution,
- Répertorier les réservations dues par le gros œuvre,
- Réaliser des croquis et plans de détails d'exécution en maçonnerie et/ou de béton armé,
- Utiliser des outils bureautiques (intranet, tableur, logiciel de gestion du matériel...),
- Quantifier les besoins en matériel, matériaux et main d'œuvre pour le bon fonctionnement de ses équipes,
- Ecrire les modes opératoires pour l'exécution des éléments d'ouvrages à réaliser avec prise en compte des moyens matériel et humains, des points de contrôle, des mesures sur la sécurité et sur le maintien d'un chantier à faibles nuisances,
- Planifier l'intervention quotidienne des équipes,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Composition d'un dossier d'exécution d'un ouvrage de maçonnerie et/ou de béton armé
- Conventions et symboles utilisés en dessin technique du bâtiment,
- Calculs professionnels : élingage, centre de gravité, descente de charges, dosages...,
- Règles de construction des différents éléments qui composent le gros œuvre d'un bâtiment : DTU, technologie des matériaux,
- Matériel nécessaire pour la mise en œuvre,
- Assurance qualité : la charte qualité de l'entreprise et ses outils,
- Règles d'hygiène et de santé relatives aux chantiers de bâtiment,
- Conventions collectives des ouvriers et des ETAM du bâtiment,
- Règles et principes d'éco construction : chantier à faibles nuisances, tri des déchets et procédés de réalisation respectueux de l'environnement.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse - déduction), et fait appel à :

- l'anticipation et la recherche des différentes solutions et à leur évaluation, dans le cas par exemple d'une traduction de plans d'exécution en croquis utilisables par les équipes ou d'une planification de tâches ou d'un incident de type relationnel,
- la lecture et l'exploitation des documents d'exécution pour le respect et le contrôle des exigences de mise en œuvre.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

L'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre doit savoir écouter et adopter les consignes émanant de son responsable.

Il doit réaliser son travail de préparation avec rigueur et méthode puis classer sa production de manière à pouvoir accéder efficacement aux divers documents qu'il utilisera tout au long du chantier.

Il a le sens de l'organisation, est amené à prendre des décisions de manière autonome et possède de bonnes capacités relationnelles pour animer ses équipes.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 23/05/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013933-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Organiser la préfabrication « foraine » de pièces en BA et leur mise en œuvre sur un chantier de bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité du chef de chantier et à partir des documents d'exécution des travaux de superstructure à réaliser, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre élabore les documents nécessaires à la préfabrication « foraine » de pièces en béton armé et à leur mise en œuvre sur un chantier de bâtiment.

Il détermine les lieux de préfabrication, dessine les croquis de détails des moules nécessaires et décrit les méthodes d'exécution qui permettent de procéder au coulage, démoulage et mise en œuvre avec les moyens appropriés. Les choix doivent garantir une totale sécurité pour les exécutants et satisfaire les critères de qualité voulus par l'entreprise.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

A partir de directives données par son Responsable, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre réalise régulièrement les documents relatifs à la préfabrication sur chantier et à la mise en œuvre d'éléments préfabriqués.

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées. En effet la plupart du temps ces tâches de bureau ont lieu tout en continuant l'encadrement des équipes d'exécution, auquel s'ajoutent des contacts avec des personnes extérieures à l'entreprise, des salariés d'autres corps d'état et la participation à des réunions de travail.

Sur son chantier, et sur sa zone d'activité, il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels intervenants s'il a la responsabilité du chantier.

La préparation des documents liés à l'organisation des équipes gros œuvre chargées de la préfabrication (plan de l'aire de préfabrication, plans de coffrages, cycles de bétonnage, modes opératoires, plannings, tableaux de bords matériel, matériaux, main d'œuvre) a lieu généralement dans le bureau de chantier.

Il travaille dans un environnement poussiéreux et bruyant.

Les procédures liées à la sécurité sont précises.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Les documents de préparation pour organiser la réalisation des différents ouvrages préfabriqués en béton armé sont conformes aux spécifications de qualité.

Les documents de préparation et d'organisation des équipes répondent aux objectifs de production définis par le supérieur hiérarchique et facilitent l'exécution et le positionnement du personnel de chantier.

Ils se composent :

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- des plannings journaliers détaillés par tâches élémentaires, précisant un ordonnancement des tâches logique et donnant un bon positionnement des équipes tout en respectant les dates et délais,
- des croquis d'exécution qui précisent les phasages lisibles par les compagnons et chefs d'équipe sont conformes aux plans et aux rotations,
- des métrés pour la détermination des matériels et matériaux qui présentent des quantités exactes et des libellés précis,
- la liste du matériel et des matériaux pour chaque tâche avec l'emploi rationnel du matériel.

Les modes opératoires relèvent de méthodes d'exécution exploitables par des équipes en béton armé.

La planification journalière des tâches élémentaires d'une méthode d'exécution est fonction des savoir faire des équipes de béton armé et des ouvrages à réaliser.

La rotation des moyens de mise en œuvre par l'élaboration de carnets de rotation exploitables par l'ensemble des équipes est optimisée.

L'implantation et le positionnement des éléments préfabriqués sont conformes au plan et respectent les cotes, l'alignement, l'aplomb et le niveau ou la pente demandés.

Le mode opératoire de pose des éléments préfabriqués est respecté.

La manutention des éléments préfabriqués se fait sans risque : communication efficace avec le conducteur de l'engin de levage.

Les règles de sécurité et le port des E.P.I. sont respectés.

Les mesures limitant les nuisances du chantier sont prises en compte.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective.
- Organiser son poste de travail.
- Lire et exploiter un plan d'exécution d'ouvrages en maçonnerie.
- Lire et exploiter une notice de pose d'éléments préfabriqués.
- Participer à l'implantation des ouvrages.
- Etayer un élément préfabriqué.
- Quantifier, doser et fabriquer du mortier et du béton.
- Contrôler alignements, aplombs et niveaux.
- Mettre en place manuellement des éléments de construction préfabriqués (chapeau, appuis, etc..).
- Guider un engin de levage et poser des éléments préfabriqués.
- Mettre en œuvre des mesures de protections destinées à empêcher les chutes de personnes, d'objets et matériaux.
- Déposer l'étalement.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Tolérances admissibles, en matière d'éléments préfabriqués, dans la réalisation d'ouvrages en maçonnerie, résultant des textes normatifs.
- Consignes de sécurité concernant le matériel utilisé.
- Mise en œuvre des étais.
- Gestes conventionnels guidage des engins de levage.
- Techniques de manipulation de charges.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence en dehors d'une exécution de consigne pour la réalisation des travaux, demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse - déduction) pour le respect et le contrôle des exigences de mise en œuvre par exemple, et fait appel à l'anticipation, à la recherche des différentes solutions et à leur évaluation dans le cas, par exemple, d'un incident technique ou climatique.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

- Mobiliser ses équipes,
- S'intégrer dans une équipe de production,
- Communiquer avec les différents intervenants du chantier,
- Ordonnancer des tâches.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Revues techniques Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 23/05/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013935-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Diriger l'exécution des travaux du gros œuvre dans un chantier de réhabilitation de bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité de son Chef de chantier, ou de son supérieur hiérarchique et à partir du dossier de chantier transmis, complété des documents réalisés pour l'exécution et de la liste des intervenants, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre met tout en œuvre pour diriger les équipes de compagnons lors de l'exécution des travaux du gros œuvre dans un chantier de réhabilitation de bâtiment, en respectant les délais, la qualité et les normes en vigueur.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

Sur un chantier de réhabilitation, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous la responsabilité de son chef de chantier ou d'un conducteur de travaux. Il est lui-même le responsable des équipes du gros œuvre qui lui sont attribuées. Sur le chantier, et sur sa zone d'activité, il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels intervenants sur les travaux dont il a la charge.

Environnement professionnel : La presque totalité du temps d'activité se déroule sur le chantier :

- en partie sur le lieu des travaux - activité de plein air pour l'explication des méthodes d'exécution des travaux et le contrôle des mises en œuvre des consignes techniques ou de sécurité, pour la réalisation et le contrôle des travaux, pour les implantations et tracés des ouvrages
- occasionnellement dans le bureau de chantier pour l'accueil, l'explication des documents d'exécution, les réunions et le règlement de problèmes des intervenants sur le chantier, pour la préparation des tâches journalières et pour rédiger les compte-rendu d'avancement
- des déplacements en voiture peuvent avoir lieu pour de petits approvisionnements en outillage ou matériaux et pour le transport des ouvriers.

Risques professionnels : Ils sont ceux des chantiers du bâtiment :

- conditions climatiques parfois dures,
- travaux en hauteur,
- voisinage de machines en mouvement.

Exigences physiques :

- intégralité des moyens physiques nécessaire,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- disponibilité intellectuelle,
- déplacements hors horaires de bureau.

Exigences sociales :

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées :

- contacts avec des personnes extérieures à l'entreprise, salariés d'autres corps d'état,... et participation à des réunions de travail,
- difficultés liées au travail en site occupé (sécurité, nuisances).

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Obtenir la réhabilitation d'un bâtiment conformément aux spécifications de qualité définies par l'entreprise.

L'exécution des travaux de réhabilitation doit répondre aux objectifs de production et doit tenir compte :

- de la justesse de l'interprétation des pièces et validation de l'exactitude des choix qui en découlent par la hiérarchie,
- de la clarté des consignes et de la faisabilité des méthodes retenues,
- de la lisibilité et de la clarté des plannings, du respect des dates,
- de la préparation des réunions et des relevés de décisions,
- de l'application des règles et de la conformité de la mise en œuvre,
- de l'exactitude et du respect des tolérances dimensionnelles,
- du respect des tolérances des DTU et des pièces contractuelles,
- de la clarté et de la concision des comptes rendus et des rapports,
- de la prise en compte des mesures limitant les nuisances du chantier.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Spécifiques au fait de diriger la réalisation d'ouvrages du gros œuvre d'un chantier de réhabilitation de bâtiment :

- Diagnostiquer un bâtiment à réhabiliter,
- Connaitre la pathologie du bâtiment,
- Motiver et animer les équipes du gros œuvre,
- Déclencher les livraisons de matériaux et gérer les stocks du gros œuvre,
- Contrôler la qualité, proposer des solutions gros œuvre,
- Adapter les systèmes de protection et faire respecter les règles de sécurité,
- Analyser, argumenter et présenter à son supérieur hiérarchique une variante technique gros œuvre,
- Faire réaliser une variante technique aux équipes du gros œuvre,
- Gérer les aléas de chantier, définir les travaux de substitution et estimer le retard du gros œuvre,
- Evaluer les écarts "prévisions/réalisations ", réorganiser l'activité et recalculer le

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

planning du lot gros œuvre.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Dessin technique du bâtiment et industriel
- Terminologie des outils bureautiques
- Technologie des matériels, des matériaux et de leur mise en œuvre
- Réglementation SPS, PGC, PPSPS.
- Ecrits professionnels
- Relations humaines
- Législation sociale
- Activités du chef de chantier, de la fonction du chef d'équipe et des conventions collectives des ouvriers
- Assurance qualité
- Eco construction : bâtiment économe en énergie, chantier à faibles nuisances, respect de l'environnement, traitement des déchets.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence en dehors d'une exécution de consigne pour la réalisation des travaux, demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse - déduction) pour la traduction des exigences de mise en œuvre sous forme de directives aux intervenants par exemple, et fait appel à l'anticipation, à la recherche des différentes solutions et à leur évaluation dans le cas, par exemple, d'imprévus découverts avec la réalisation des déconstructions.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

- Mobiliser ses équipes,
- Communiquer avec les différents intervenants du chantier,
- Ordonnancer des tâches.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Ressources techniques AFPA du secteur Enveloppe et Equipement du bâtiment
- Revues techniques : Le Moniteur - OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Date de dernière mise à jour : 23/05/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013937-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Préparer les opérations de repliement du gros œuvre d'un chantier de bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité de son Chef de chantier, en phase terminale d'un chantier de bâtiment et à partir du dossier de chantier, des relevés et des comptes rendus réalisés pendant l'exécution des travaux, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre prépare les opérations de repliement du gros œuvre. Pour ce faire, il :

- inventorie et dirige le conditionnement des restes de matériaux,
- organise le rapatriement du matériel, en respectant les procédures définies par l'entreprise,
- tout en veillant à la réalisation des travaux de parachèvement et de finitions des travaux composant le gros œuvre.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

Sur un chantier de bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous la responsabilité de son chef de chantier ou d'un conducteur de travaux.

Il est lui-même le responsable des équipes du gros œuvre qui lui sont attribuées.

Sur le chantier, et sur sa zone d'activité, il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels intervenants sur les travaux dont il a la charge.

Environnement professionnel : La presque totalité du temps d'activité se déroule sur le chantier :

- sur le lieu des travaux
- activité de plein air pour réaliser les réceptions et assurer le contrôle des mises en œuvre des consignes techniques ou de sécurité pour le rapatriement
- dans le bureau de chantier pour l'accueil, l'explication des documents d'exécution, les réunions et le règlement de problèmes de mise en œuvre, pour rédiger les rapports
- des déplacements en voiture peuvent avoir lieu pour de petits approvisionnements en outillage ou matériaux et pour le transport des ouvriers.

Risques professionnels : Ils sont ceux des chantiers du bâtiment :

- conditions climatiques parfois dures,
- travaux en hauteur,
- voisinage de machines en mouvement.

Exigences physiques :

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

- intégralité des moyens physiques nécessaire,
- disponibilité intellectuelle,
- déplacements hors horaires de bureau.

Exigences sociales :

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées :

- animation des équipes,
- contacts avec des personnes extérieures à l'entreprise, architectes, techniciens,....
- et participation à des réunions de travail,
- contacts avec les différents services de l'entreprise.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Obtenir la construction des ouvrages composant le gros œuvre d'un chantier bâtiment conforme aux spécifications de qualité définies par l'entreprise :

- Organisation finitions : lisibilité et clarté des consignes, respect de la qualité,
- Inventaire : fiches d'état du matériel et de stock des matériaux,
- Rapatriement : procédures et application des règles propres à l'entreprise,
- Environnement : prise en compte des mesures limitant les nuisances du chantier.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Spécifiques à la réalisation d'ouvrages du gros œuvre chantier bâtiment :

- Organiser les travaux de finition (nettoyage, raccords) du GO pour la livraison,
- Réaliser l'inventaire des matériels et des matériaux du GO,
- Rapatrier les matériels et les matériaux du GO.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Dessin technique du bâtiment
- Terminologie des outils bureautiques
- Technologie des matériels, des matériaux et de leur mise en œuvre
- Réglementation SPS, PGC, PPSPS.
- Ecrits professionnels
- Relations humaines
- Législation sociale
- Eco construction : bâtiment économe en énergie, chantier à faibles nuisances, respect de l'environnement, traitement des déchets.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence en dehors d'une exécution de consigne pour la réalisation des tâches, demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse

- déduction) pour la traduction des exigences de mise en œuvre sous forme de directives aux équipes de finition par exemple, et fait appel à l'anticipation, à la recherche des différentes solutions et à leur évaluation dans le cas, par exemple,

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

de faire respecter les règles de propreté et de nettoyage.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

- Mobiliser ses équipes,
- Communiquer avec les différents intervenants du chantier,
- Ordonnancer des tâches.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Ressources techniques AFPA du secteur Enveloppe et Equipement du bâtiment
- Ressources techniques AFPA du secteur Aménagement Finition du bâtiment
- Revues techniques : Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :

Date de création : 01/04/2011

Auteur : PRADO Gaspar

Site responsable : Afpa Ingénierie (Toulouse)

Date de dernière mise à jour : 23/05/2011

FC10 CODE DE LA FC :

FC-013938-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

INTITULE DE LA COMPETENCE

Participer à la livraison d'un chantier de gros œuvre bâtiment

FC01 DESCRIPTION DE LA COMPETENCE (Processus de mise en œuvre) :

Sous l'autorité de son Chef de chantier, ou de son supérieur hiérarchique sur un chantier de gros œuvre bâtiment et à partir du dossier de chantier, des relevés et des comptes rendus réalisés pendant l'exécution des travaux, participer à la livraison des travaux composant le gros œuvre en respectant les procédures définies par l'entreprise.

FC02 CONTEXTE(S) PROFESSIONNEL(S) DE MISE EN OEUVRE :

Sur un chantier de bâtiment, l'Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre travaille sous la responsabilité de son chef de chantier ou d'un conducteur de travaux.

Il est lui-même le responsable des équipes du gros œuvre qui lui sont attribuées.

Sur le chantier, et sur sa zone d'activité, il est en relation avec les équipes des autres entreprises, avec les fournisseurs, le coordonnateur de sécurité, le voisinage du chantier, et d'éventuels intervenants sur les travaux dont il a la charge.

Environnement professionnel : La presque totalité du temps d'activité se déroule sur le chantier :

- sur le lieu des travaux,
- activité de plein air pour réaliser les réceptions et assurer le contrôle des mises en œuvre des consignes techniques ou de sécurité pour le rapatriement,
- dans le bureau de chantier pour l'accueil, l'explication des documents d'exécution, les réunions et le règlement de problèmes de mise en œuvre, pour rédiger les rapports,
- des déplacements en voiture peuvent avoir lieu pour de petits approvisionnements en outillage ou matériaux et pour le transport des ouvriers.

Exigences sociales :

La fonction se situe dans un contexte de relations interprofessionnelles variées :

- animation des équipes,
 - contacts avec des personnes extérieures à l'entreprise, architectes, techniciens,....
- et participation à des réunions de travail,
- contacts avec les différents services de l'entreprise.

FC03 INDICATEUR DE PERFORMANCE (Seuils pour l'Activité-Type) :

Obtenir la construction des ouvrages composant le gros œuvre d'un chantier bâtiment conforme aux spécifications de qualité définies par l'entreprise, la réglementation et le marché de travaux.

Réception : élaboration fiche de réception sans réserve et de non-conformité.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Organisation de la levée des réserves (finitions et travaux de reprises) : lisibilité et clarté des consignes, respect de la qualité.

FC04 SAVOIR-FAIRE GENERAUX ET TECHNIQUES MOBILISES :

Spécifiques à la réalisation d'ouvrages du gros œuvre chantier bâtiment :

- Réceptionner les travaux du GO et exploiter les fiches de non-conformité,
- Organiser les travaux de finition (nettoyage, raccords) du GO pour la livraison.

FC05 CONNAISSANCES ASSOCIEES :

- Dessin technique du bâtiment
- Terminologie des outils bureautiques
- Technologie des matériels, des matériaux et de leur mise en œuvre
- Réglementation SPS, PGC, PPSPS.
- Tolérances dimensionnelles du bâtiment,
- Ecrits professionnels
- Relations humaines
- Législation sociale
- Eco construction : bâtiment économe en énergie, chantier à faibles nuisances, respect de l'environnement, traitement des déchets.

FC06 DEMARCHE INTELLECTUELLE :

Cette compétence en dehors d'une exécution de consigne pour la réalisation des tâches, demande la compréhension des mécanismes en jeu (observation - analyse - déduction) pour la traduction des exigences de mise en œuvre sous forme de directives aux équipes de finition par exemple, et fait appel à l'anticipation, à la recherche des différentes solutions et à leur évaluation dans le cas, par exemple, de faire respecter les règles de propreté et de nettoyage.

FC07 CAPACITES RELATIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES :

- Mobiliser ses équipes,
- Communiquer avec les différents intervenants du chantier,
- Ordonnancer des tâches.

FC08 BIBLIOGRAPHIE (RESSOURCES DOCUMENTAIRES) :

- Editions Delagrave : Technor Bâtiment I et II
- Editions Delagrave : DICOBAT
- CD ROM : AFPA VOLTAIRE Maçon
- Ressources techniques AFPA du secteur Structure et Infrastructure du bâtiment
- Ressources techniques AFPA du secteur Enveloppe et Equipement du bâtiment
- Ressources techniques AFPA du secteur Aménagement Finition du bâtiment
- Revues techniques : Le Moniteur- OPPBTP - INRS
- Conventions collectives des ouvriers du bâtiment et ETAM
- Guide des déchets de chantiers de bâtiment (ADEME)

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FC09 DATE DE CREATION & AUTEUR :**Date de création :** 01/04/2011**Auteur :** PRADO Gaspar**Site responsable :** Afpa Ingénierie (Toulouse)**Date de dernière mise à jour :** 23/05/2011**FC10 CODE DE LA FC :**

FC-013939-00

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Annexes

1 Fiche Rome F 1202 (Fiche Réalisée par Pôle Emploi)

F1202 - Direction de chantier du BTP																			
Appellations <ul style="list-style-type: none"> ■ Chef de chantier ■ Chef de chantier bâtiment ■ Chef de chantier du BTP ■ Chef de chantier électricité ■ Chef de chantier gros oeuvre ■ Chef de chantier montage de structures métalliques ■ Chef de chantier principal / principale ■ Chef de chantier second oeuvre ■ Chef de chantier travaux publics ■ Chef de chantier travaux publics et voirie ■ Commis / Commise de chantier ■ Responsable de chantier 																			
Définition <p>Prépare, organise et suit au quotidien le déroulement des activités d'un ou de plusieurs chantiers de Bâtiment Travaux Publics selon les normes de sécurité. Coordonne les interventions des équipes internes et externes à l'entreprise selon les impératifs de délais.</p>																			
Accès à l'emploi métier <p>Cet emploi/métier est accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac (Bac professionnel, Brevet de Technicien, ...) dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, complété par une expérience d'encadrement sur chantier.</p> <p>Il est également accessible à des chefs d'équipe du BTP avec une formation complémentaire dans les domaines techniques (électricité, gros oeuvre, ...), de gestion et d'organisation.</p> <p>La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 -PSC1- est requise.</p>																			
Conditions d'exercice de l'activité <p>L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises du bâtiment, de travaux publics, de génie civil et maritime en collaboration avec le conducteur de travaux.</p> <p>Elle peut impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours ou semaines.</p> <p>Le port d'équipements de protection (casque de chantier, chaussures de sécurité, ...) est requis.</p>																			
Activités et compétences de base <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">Activités</th> <th style="width: 40%;">Compétences</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Identifier les moyens techniques, matériels et financiers à partir des plans d'exécution de chantier et optimiser les modes opératoires ■ Planifier l'activité des personnels et les affecter sur les postes ■ Présenter le chantier, son planning, le mode constructif de l'ouvrage et les consignes aux intervenants ■ Définir l'implantation et la sécurisation du chantier et les zones de stockage ■ Contrôler l'approvisionnement des fournitures, des matériels et des matériaux de construction ■ Suivre et contrôler l'avancement et la conformité des réalisations en fonction du plan d'exécution ■ Apporter un appui technique aux chefs d'équipe et déterminer la mobilité et la formation ■ Renseigner les supports de suivi d'activité du chantier, analyser les données </td> <td> Savoirs théoriques et procéduraux <ul style="list-style-type: none"> ■ Techniques de construction ■ Règles et consignes de sécurité ■ Normes de la construction ■ Topographie ■ Techniques d'animation d'équipe ■ Législation sociale Savoirs de l'action <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Utilisation d'appareils de mesure topographique <input type="checkbox"/> Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...) </td> </tr> </tbody> </table>		Activités	Compétences	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Identifier les moyens techniques, matériels et financiers à partir des plans d'exécution de chantier et optimiser les modes opératoires ■ Planifier l'activité des personnels et les affecter sur les postes ■ Présenter le chantier, son planning, le mode constructif de l'ouvrage et les consignes aux intervenants ■ Définir l'implantation et la sécurisation du chantier et les zones de stockage ■ Contrôler l'approvisionnement des fournitures, des matériels et des matériaux de construction ■ Suivre et contrôler l'avancement et la conformité des réalisations en fonction du plan d'exécution ■ Apporter un appui technique aux chefs d'équipe et déterminer la mobilité et la formation ■ Renseigner les supports de suivi d'activité du chantier, analyser les données 	Savoirs théoriques et procéduraux <ul style="list-style-type: none"> ■ Techniques de construction ■ Règles et consignes de sécurité ■ Normes de la construction ■ Topographie ■ Techniques d'animation d'équipe ■ Législation sociale Savoirs de l'action <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Utilisation d'appareils de mesure topographique <input type="checkbox"/> Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...) 														
Activités	Compétences																		
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Identifier les moyens techniques, matériels et financiers à partir des plans d'exécution de chantier et optimiser les modes opératoires ■ Planifier l'activité des personnels et les affecter sur les postes ■ Présenter le chantier, son planning, le mode constructif de l'ouvrage et les consignes aux intervenants ■ Définir l'implantation et la sécurisation du chantier et les zones de stockage ■ Contrôler l'approvisionnement des fournitures, des matériels et des matériaux de construction ■ Suivre et contrôler l'avancement et la conformité des réalisations en fonction du plan d'exécution ■ Apporter un appui technique aux chefs d'équipe et déterminer la mobilité et la formation ■ Renseigner les supports de suivi d'activité du chantier, analyser les données 	Savoirs théoriques et procéduraux <ul style="list-style-type: none"> ■ Techniques de construction ■ Règles et consignes de sécurité ■ Normes de la construction ■ Topographie ■ Techniques d'animation d'équipe ■ Législation sociale Savoirs de l'action <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Utilisation d'appareils de mesure topographique <input type="checkbox"/> Utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte, tableur,...) 																		
Activités et compétences spécifiques <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">Activités</th> <th style="width: 40%;">Compétences</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>■ Définir des besoins en approvisionnement et effectuer des commandes</td> <td> Savoirs de l'action <ul style="list-style-type: none"> ■ Chiffrage/calcul de coût </td> </tr> <tr> <td>■ Contrôler un fond de fouilles, une tranchée, un radier</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ Contrôler des habilitations spécifiques du personnel</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ Contrôler la conformité de réalisations de fournisseurs, sous-traitants, prestataires</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ Informer et communiquer sur les avancées et difficultés d'un chantier</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ Livrer et réceptionner un chantier avec un client</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ Etablir des éléments de facturation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>■ Participer au recrutement du personnel (définition des besoins, entretien, sélection, ...)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Activités	Compétences	■ Définir des besoins en approvisionnement et effectuer des commandes	Savoirs de l'action <ul style="list-style-type: none"> ■ Chiffrage/calcul de coût 	■ Contrôler un fond de fouilles, une tranchée, un radier		■ Contrôler des habilitations spécifiques du personnel		■ Contrôler la conformité de réalisations de fournisseurs, sous-traitants, prestataires		■ Informer et communiquer sur les avancées et difficultés d'un chantier		■ Livrer et réceptionner un chantier avec un client		■ Etablir des éléments de facturation		■ Participer au recrutement du personnel (définition des besoins, entretien, sélection, ...)	
Activités	Compétences																		
■ Définir des besoins en approvisionnement et effectuer des commandes	Savoirs de l'action <ul style="list-style-type: none"> ■ Chiffrage/calcul de coût 																		
■ Contrôler un fond de fouilles, une tranchée, un radier																			
■ Contrôler des habilitations spécifiques du personnel																			
■ Contrôler la conformité de réalisations de fournisseurs, sous-traitants, prestataires																			
■ Informer et communiquer sur les avancées et difficultés d'un chantier																			
■ Livrer et réceptionner un chantier avec un client																			
■ Etablir des éléments de facturation																			
■ Participer au recrutement du personnel (définition des besoins, entretien, sélection, ...)																			

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Environnements de travail		
Structures	Secteurs	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> ■ Entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Administration / Services de l'Etat ■ Armée ■ Bâtiment gros oeuvre ■ Bâtiment second oeuvre ■ Maritime, fluvial ■ Travaux publics 	

Mobilité professionnelle	
Emplois / Métiers proches	
Fiche ROME	Fiches ROME Proches
Aucun emploi métier proche répertorié pour cette fiche ROME	
Emplois / Métiers envisageables si évolution	
Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
F1202 - Direction de chantier du BTP ■ Toutes les appellations	F1103 - Contrôle et diagnostic technique du bâtiment - Toutes les appellations
F1202 - Direction de chantier du BTP ■ Toutes les appellations	F1106 - Ingénierie et études du BTP - Toutes les appellations
F1202 - Direction de chantier du BTP ■ Toutes les appellations	F1201 - Conduite de travaux du BTP - Toutes les appellations
F1202 - Direction de chantier du BTP ■ Toutes les appellations	F1203 - Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières - Toutes les appellations
F1202 - Direction de chantier du BTP ■ Toutes les appellations	F1204 - Sécurité et protection santé du BTP - Toutes les appellations

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

**2 Convention Collective Nationale des ETAM du Bâtiment :
Extrait du Chapitre sur les Classifications :**

CRITERES	Définitions des emplois ETAM						
	Employés		NIVEAUX				
	Techniciens et Agents de maîtrise						
	A	B	C	D	E	F	
CONTENU DE L'ACTIVITE RESPONSABILE DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL	<p>Effectue des travaux simples et répétitifs nécessitant un apprentissage de courte durée</p> <p>Ou</p> <p>Travaux d'aide</p> <p>Est responsable de la qualité du travail fourni, sous l'autorité de sa hiérarchie</p>	<p>Effectue des travaux d'exécution sans difficulté particulière</p> <p>Ou</p> <p>Travaux d'assistance à un ETAM d'une position supérieure</p> <p>Est responsable de la qualité du travail fourni et des échéances qui lui sont indiquées, sous l'autorité de sa hiérarchie</p>	<p>Effectue des travaux courants, variés et diversifiés</p> <p>Résout des problèmes simples</p> <p>Est responsable de la qualité du travail fourni et du respect des échéances, le travail est sous l'autorité de sa hiérarchie</p>	<p>Effectue des travaux courants, variés et diversifiés</p> <p>Maîtrise la résolution de problèmes courants</p> <p>Est responsable de ses résultats sous l'autorité de sa hiérarchie</p>	<p>Réalise des travaux d'exécution, de contrôle, d'organisation, d'études...</p> <p>Ou</p> <p>Exerce un commandement sur les salariés placés sous son autorité</p> <p>Résout des problèmes à partir de méthodes et techniques préalables</p> <p>Peut transmettre ses connaissances</p>	<p>Réalise des travaux d'exécution, de contrôle, d'organisation, d'études, de gestion, d'action commerciale... portant sur un projet important ou complexe ou sur plusieurs projets</p> <p>Ou</p> <p>Exerce un commandement sur plusieurs équipes de salariés affectés à un projet important ou complexe ou à plusieurs projets</p> <p>Résout des problèmes variés avec choix de la solution la plus adaptée tenant compte des données et contraintes d'ordre économique, technique, administratif et commercial. Sait et doit transmettre ses connaissances</p>	<p>Exerce les fonctions de niveau G avec une expérience confirmée qui lui en donne la complète maîtrise</p>
AUTONOMIE INITIATIVE ADAPTATION CAPACITE A RECEVOIR DELEGATION	<p>Reçoit des consignes précises</p> <p>Peut prendre des initiatives élémentaires</p> <p>Respecte les règles de sécurité relatives à son emploi et à l'environnement dans lequel il se trouve</p>	<p>Reçoit des instructions précises</p> <p>Peut être amené à prendre une part d'initiatives dans le choix des modes d'exécution</p> <p>Peut être appelé à effectuer des démarches courantes</p> <p>Respecte les règles de sécurité</p>	<p>Reçoit des instructions définies</p> <p>Peut être amené à prendre une part d'initiatives et de responsabilités relatives à la réalisation des travaux qui lui sont confiés</p> <p>Peut être appelé à effectuer des démarches courantes</p> <p>Met en œuvre la démarche prévention</p>	<p>Reçoit des instructions constantes</p> <p>Peut être amené à prendre une part d'initiatives et de responsabilités relatives à la réalisation des travaux qui lui sont confiés</p> <p>Peut être appelé à effectuer des démarches courantes</p> <p>Met en œuvre la démarche prévention</p>	<p>Agit dans le cadre d'instructions permanentes et / ou de délégations dans un domaine d'activités strictement défini</p> <p>Est amené à prendre une part d'initiatives, de responsabilités et d'animation</p> <p>Echange des informations avec des interlocuteurs externes occasionnels</p> <p>Effectue des démarches courantes</p> <p>Veille à faire respecter l'application des règles de sécurité</p>	<p>Agit par délégation dans le cadre d'instructions</p> <p>A un rôle d'animation</p> <p>Sait faire passer l'information et conduit des relations régulières avec des interlocuteurs externes</p> <p>Représente l'entreprise dans le cadre de ces instructions et délégations</p> <p>Veille à faire respecter l'application des règles de sécurité</p> <p>Participe à leur adaptation et à leur amélioration</p>	<p>Agit par délégation dans le cadre de directives précises.</p> <p>A un rôle d'animation</p> <p>Communique et assure le relais entre le personnel placé sous son autorité et la hiérarchie ; conduit des relations fréquentes avec des interlocuteurs externes</p> <p>Représente l'entreprise dans le cadre de ces directives et délégations</p> <p>Veille à faire respecter l'application des règles de sécurité</p> <p>Participe à leur amélioration et à leur adaptation</p>
TECHNICITE EXPERTISE	<p>Pas de connaissances spécifiques requises</p>	<p>Première qualification</p>	<p>Technicité courante</p>	<p>Technicité courante affirmée</p>	<p>Connaissances des principaux aspects techniques et savoir-faire de sa spécialité professionnelle et de leurs applications</p> <p>Bonne technicité dans sa spécialité</p> <p>Se tient à jour dans sa spécialité*</p>	<p>Connaissances structurées des diverses techniques et savoir-faire de sa spécialité professionnelle et de leurs applications</p> <p>Haute technicité dans sa spécialité</p> <p>Se tient à jour dans sa spécialité*</p>	<p>Connaissances approfondies des techniques et savoir-faire de sa spécialité et des connaissances de base de techniques connexes</p> <p>Haute technicité dans sa spécialité et technicité courante de domaines connexes</p> <p>Tient à jour ses connaissances de sa spécialité et ses connaissances de base des techniques connexes*</p>
COMPETENCES ACQUISES PAR EXPERIENCE OU FORMATION	<p>Initiation professionnelle</p> <p>Ou</p> <p>Adaptation préalable</p>	<p>Expérience acquise en niveau A</p> <p>Ou</p> <p>Formation générale, technologique ou professionnelle</p> <p>Ou</p> <p>Diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel de niveau CAP/BEP</p>	<p>Expérience acquise en niveau B</p> <p>Ou</p> <p>Formation générale, technologique ou professionnelle</p> <p>Ou</p> <p>Diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel de niveau BP, BPT, Bac professionnel, Bac STI</p>	<p>Expérience acquise en niveau C</p> <p>Ou</p> <p>Formation générale, technologique ou professionnelle</p>	<p>Expérience acquise en niveau D ou en niveau IV de la classification Ouvriers Bâtiment et niveaux III et IV de la classification Ouvriers TP</p> <p>Ou</p> <p>Formation générale, technologique ou professionnelle</p> <p>Diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel de niveau BTS, DUT, DES, Licence Professionnelle</p>	<p>Expérience acquise en niveau E</p> <p>Ou</p> <p>Formation générale, technologique ou professionnelle</p>	<p>Expérience acquise en niveau F</p> <p>Ou</p> <p>Formation générale, technologique ou professionnelle</p>

*notamment, par recours à la formation professionnelle continue.

3 : FICHE DE VERIFICATION DES ACTIVITES-TYPE**Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre** (Fiche ROME F1202)

CRITERES <input type="checkbox"/> ACTIVITES-TYPE (Col.1)	Significative/ Représentative (Col.2)	Non redondante (Col.3)	Commune à plusieurs titres (Col.4)	Autonome (Col.5)	Emploi		Observations (Col.8)
					Tenu (Col.6)	Accessible (Col.7)	
Préparer, en assistance au Chef de chantier, la réalisation des travaux gros œuvre sur un chantier de bâtiment	OUI	NON	Partiellement	OUI	OUI	OUI	
Réaliser, en assistance au Chef de chantier et avec ses équipes, l'infrastructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment	OUI	Partiellement	Partiellement	OUI	OUI	OUI	
Conduire, en assistance au Chef de chantier, les travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier de bâtiment	OUI	Partiellement	Partiellement	OUI	OUI	OUI	
Ces critères renvoient à <input type="checkbox"/>	- Avis des CNS - Tableau : Activités/Types d'entreprises	Tableau de croisement : Activités/ Compétences	Tableau de croisement : Activités/ Filières d'emplois	Tableau : Activités/Types d'entreprises			

Signification des colonnes à renseigner (les réponses aux critères 2 à 7 peuvent être : **Oui**, **Non** ou **Partiellement**) :

- Col.1 : citer l'intitulé de chaque activité-type (AT) constitutive de l'emploi-type.
- Col.2 : l'AT est significative/représentative de l'emploi-type si elle est reconnue par la profession, et si elle peut correspondre à un emploi occupé ou une part significative de l'emploi en terme de mission, de temps occupé et de place importante dans le processus de transformation du produit ou de réalisation d'un service.
- Col.3 : l'AT n'est pas redondante si le bloc de compétences qui la définit n'est pas partagé avec d'autres activités (plusieurs activités-type ne peuvent être composées de la même somme de compétences).
- Col.4 : l'AT est transverse si elle est incluse dans plusieurs titres ou emplois-type, notamment au sein d'une filière.
- Col.5 : l'AT est autonome si elle peut être mise en œuvre indépendamment des autres activités qui composent l'emploi.
- Col.6 : l'AT correspond-elle à des emplois tenus actuellement ou ayant été tenus dans le passé ?
- Col.7 : l'AT suffit-elle pour accéder à des emplois à pourvoir ? (les employeurs recrutent-ils sur la base de cette seule activité ?)
- Col.8 : Indiquer ici les éléments d'éclairage particuliers qui fondent et expliquent les réponses aux critères d'analyse ci-dessus.

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

FICHE CRITERE DEFINITION D'UCP (2)**4 Liste des compétences par activités-type**

Compétences	AT1	AT2	AT3
Compétence 1 - Analyser et exploiter le dossier d'exécution d'un chantier de gros œuvre bâtiment	<input type="checkbox"/>		
Compétence 2 - Evaluer les besoins en main d'œuvre, matériaux et matériels pour réaliser le gros œuvre d'un bâtiment	<input type="checkbox"/>		
Compétence 3 - Préparer l'intervention des équipes gros œuvre d'un chantier de bâtiment	<input type="checkbox"/>		
Compétence 4 - Proposer les solutions permettant d'organiser un chantier de gros œuvre bâtiment « à faibles nuisances »	<input type="checkbox"/>		
Compétence 5 - Procéder à l'installation d'un chantier gros œuvre bâtiment		<input type="checkbox"/>	
Compétence 6 - Implanter les ouvrages d'un chantier gros œuvre bâtiment		<input type="checkbox"/>	
Compétence 7 – Démarrer et assurer l'organisation de travaux d'infrastructure gros œuvre d'un chantier bâtiment		<input type="checkbox"/>	
Compétence 8 - Animer les équipes réalisant les travaux gros œuvre d'un chantier bâtiment		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétence 9 - Rendre compte de la production des équipes gros œuvre d'un chantier bâtiment		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétence 10 - Démarrer et assurer l'organisation de travaux de superstructure gros œuvre d'un chantier bâtiment			<input type="checkbox"/>
Compétence 11 – Organiser la préfabrication « foraine » de pièces en béton armé et la mise en œuvre d'éléments de préfabrication lourde			<input type="checkbox"/>
Compétence 12 - Diriger l'exécution des travaux du gros œuvre dans la réhabilitation de bâtiment en interaction avec différents corps d'état			<input type="checkbox"/>
Compétence 13 - Effectuer des opérations de repliement du gros œuvre d'un chantier bâtiment			<input type="checkbox"/>
Compétence 14 - Réaliser la livraison d'un chantier gros œuvre			<input type="checkbox"/>

5 - Affectation des AT par typologie d'entreprises

Type entreprise (1)	AT1	AT2	AT3
PME Bâtiment GO	T	T	T
Majors Bâtiment	Partie	T	T
Entreprise Générale Bâtiment	T	T	T
PME BTP	T	T	T
Majors BTP	Partie	T	T

(1) typologie à préciser selon le domaine professionnel (ex : joint)

Libellé réduit	Code Titre	Type de document	Version	Date de validation	Date de mise à jour
ACCGO	TP-00281	REAC	07	18/07/2011	18/07/2011

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

